

## SOMMAIRE

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION.....                                                                           | 1  |
| PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE DES CONCEPTS CLES.....                                        | 3  |
| CHAPITRE PREMIER : ETAT DE CONNAISSANCE SUR LA RATIONALITE<br>ECONOMIQUE.....               | 4  |
| Section 1 : L'homo economicus.....                                                          | 4  |
| Section 2 : Le comportement rationnel.....                                                  | 11 |
| CHAPITRE 2 : LE SOUS DEVELOPPEMENT.....                                                     | 18 |
| Section 1 : Genèses.....                                                                    | 18 |
| Section 2 : Conceptualisation.....                                                          | 25 |
| PARTIE 2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES REALITES DU TIERS MONDE.....                               | 33 |
| CHAPITRE 3 : CONFRONTATION DES DONNEES.....                                                 | 34 |
| Section 1 : Le sous-développement observé à travers les flux financiers et commerciaux..... | 34 |
| Section 2 : Le sous-développement observé à travers le bien être.....                       | 43 |
| CHAPITRE 4 : INTERPRETATION DES DONNEES.....                                                | 51 |
| Section 1 : Rationalité et trajectoire économique.....                                      | 51 |
| Section 2 : Synthèse sur l'analyse du sous-développement.....                               | 58 |
| CONCLUSION.....                                                                             | 63 |
| BIBLIOGRAPHIE.....                                                                          | 65 |

## **LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS**

CADTM : Commission pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

FMI : Fond Monétaire International

GES : Global Economic Score

IDH : Indice de Développement Humain

IDI : Investissement Direct International

IPH : Indice de Pauvreté Humaine

OCDE : Organisation pour le Commerce et le Développement Economique

OMC : Organisation Mondiale pour le Commerce

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

## **LISTE DES TABLEAUX**

|                                                                                                                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Composition des flux financiers privés nets à plus d'un an vers les régions en développement : 1977-2004 (en pourcentage).....                                                | 34 |
| Tableau 2 : Apports financiers nets à plus d'un an reçus par les régions en développement sur la période 2000-2004 par type de capitaux (moyennes annuelles en milliards de dollars)..... | 35 |
| Tableau 3 : Structure régionale des flux cumulés d'investissements directs (IDI), tous secteurs (en pourcentage des entrées et sorties mondiales d'IDI).....                              | 36 |
| Tableau 4 : Répartition du PIB, des exportations et de la population mondiales en 2006 (en pourcentages).....                                                                             | 38 |
| Tableau 5 : Performances économiques et spécialisation à l'exportation (taux de croissance annuels moyens 1982-2004, en pourcentage).....                                                 | 39 |
| Tableau 6 : Composition des exportations mondiales 1950-2005 (en pourcentage du total).....                                                                                               | 40 |
| Tableau 7 : Nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour (en millions).....                                                                                            | 42 |
| Tableau 8 : Groupes de pays face au décollage selon le niveau de revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat et le potentiel institutionnel de développement (Indice GES).....       | 43 |
| Tableau 9 : Indice de développement humain en 2014.....                                                                                                                                   | 44 |

## LISTE DES GRAPHES

Human Development Index and Self-Reported Happiness, 2013 or latest.....45

## INTRODUCTION

La diversité des trajectoires économiques prises par les pays du Tiers-Monde, compte tenu des préconisations avancées par les théoriciens qui sont les mêmes pour tous ces pays, ouvre un débat sur les véritables facteurs menant au décollage économique. Depuis l'apparition de la branche d'étude qui est l'économie du sous-développement, la principale interrogation qui stimule les recherches est : Quels sont les véritables facteurs du développement ? La pertinence théorique du thème que nous avons à traiter, intitulé : « Rationalité et trajectoire économique : essai de compréhension du phénomène de sous-développement » s'inspire des diverses conceptualisations du sous-développement à l'intérieur de la pensée économique. La pertinence sociale vient alors en second ordre.

Les théoriciens et acteurs du développement avancent l'idée selon laquelle le retard technologique, le poids de la dette, la difficulté de financement de l'économie et la faiblesse des échanges internationaux sont autant de facteurs qui pénalisent les pays du Tiers-Monde pour ne pas pouvoir s'intégrer dans la mondialisation de l'économie, qui est source du développement. Ils présentent à la fois des convergences au niveau du modèle de base où sont puisés les argumentations, à savoir la croissance. Mais au niveau de l'axiome principale de la science économique, sans lequel la théorie de la croissance elle-même perd toute sa cohérence faute de ne pas pouvoir effectuer une prévision, cet aspect-là est laissé dans l'ombre. Il s'agit de la rationalité des agents économiques qui sont les vrais acteurs de la croissance, et dans la même foulée, celui du développement. Cette hypothèse englobe le mobile des individus particuliers mais aussi les constructions issues de la volonté humaine notamment les institutions. Le marché est un point particulier où ces deux aspects de la rationalité se concourent.

A travers l'idéologie véhiculée par la mondialisation qui évoque la suprématie du marché, **en quoi les défaillances entre la rationalité économique imposée par le marché, et les autres formes de rationalité selon les institutions des pays du Tiers monde expliquent-elles le sous-développement ?**

Trois hypothèses seront soumises à la vérification dans la présente étude :

H1 : Le non accès aux investissements par la faiblesse des flux de capitaux vers les pays sous-développés explique le retard et la non performance de l'économie de ces pays.

H2 : Les distorsions des termes de l'échange au niveau mondial, renforcé par la non maîtrise des technologies nouvelles en matière de production en économie d'échelle ainsi qu'en termes d'innovation est à l'origine de la divergence des trajectoires économiques.

H3 : Le blocage se trouve dans la discordance entre les premiers postulats de la science économique et la réalité des pays et des agents économiques concernés : l'hypothèse de la rationalité.

En effet, le mécanisme du marché repose essentiellement sur cette hypothèse. En tant qu'institution, le marché exige une forme de rationalité qui lui est propre, tel qu'il est proposé par les théoriciens de l'économie.

La démonstration se fera selon le canevas qui suit :

Dans un premier moment, l'on traitera de la rationalité en sciences économique ; puis l'on enchainera avec l'état de connaissance sur le sous-développement. Dans un second moment, les réalités sur l'économie du Tiers Monde feraient l'objet d'une analyse, et pour terminer, l'explication du sous-développement par les lacunes de la théorie économique va clore la validation des hypothèses.

## **PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE DES CONCEPTS CLES**

# CHAPITRE PREMIER : ETAT DE CONNAISSANCE SUR LA RATIONALITE ECONOMIQUE

Le terme « rationalité » est compris à travers la littérature économique orthodoxe comme l'attribut principal de l'homo economicus. Des divergences de points de vue ont cependant contribué à enrichir le sens de la rationalité, ce qui fait l'objet de la présente analyse.

## Section 1 : L'homo economicus

### 1.1.1 Définitions et fondements

Le terme homo economicus est utilisé pour la première fois par Carl Menger, est défini comme l'individu rationnel qui opère des choix microéconomiques dans le modèle néoclassique, répondant à trois critères fondamentaux :

- Il tient compte d'une **relation de préférence** entre les paniers de biens disponibles et réalisables, en supposant qu'il se trouve dans un environnement d'information parfaite. Ce mécanisme se formule comme suit :
  - ✓ « Complétude : l'agent est capable de classer tous les paniers de biens les uns par rapport aux autres. Cela signifie que pour toute paire de paniers  $x$  et  $x'$ , l'agent est capable de dire s'il préfère  $x$  à  $x'$  ou  $x'$  à  $x$ , ou s'il est indifférent entre les deux
  - ✓ Transitivité : si l'agent préfère le panier  $x$  au panier  $x'$  et le panier  $x'$  au panier  $x''$ , alors il préfère le panier  $x$  au panier  $x''$ .

Un consommateur est rationnel si sa relation de préférence est complète et transitive. »<sup>1</sup>

- Son choix est dicté par **la recherche de la satisfaction maximale** : « (...) son seul objet est la détermination de l'action pour atteindre le résultat le meilleur possible ; elle est fondée sur une axiomatique de l'intérêt individuel : les individus sont des sujets égoïstes, informés et calculateurs ».<sup>2</sup>
- Il tient compte des contraintes qui lui sont imposées, notamment **la rareté des ressources** dont il dispose : « (...) nous devons toujours nous efforcer de produire avec le moins de travail possible car le travail est un exercice pénible et nous désirons

---

<sup>1</sup>Aghion Philippe (et al) (2010), *Microéconomie*, éd. Pearson Education, Paris, p. 23

<sup>2</sup>Sophie Béjean, Fabienne Midy et Christine Peyron, « La rationalité simonienne : interprétations et enjeux épistémologiques », novembre 1999, p. 6. Adresse URL : [leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf](http://leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf) consulté le 06 octobre 2016 à 20 : 04

*subir le moins de peine et de dérangement que nous pouvons (...) Le but auquel nous tendons est d'obtenir le plus de richesse possible, avec le moins de travail possible »<sup>3</sup>*

Pourquoi ces trois critères sont ceux qui gouvernent l'élaboration d'un choix économique chez l'homo economicus? La réponse renvoie à une conception subjective des biens vis-à-vis de celui qui le conçoit, ainsi que de la satisfaction que procure la consommation de ce bien : d'où le concept de **la valeur utilité**. Outre l'idée smithienne qui stipule que l'échange des biens est stimulé par la recherche du profit individuel, ce qui rejoint également la rationalité maximisatrice de l'homo economicus, l'utilité est à l'origine de la hiérarchisation des besoins tandis que la valeur rejoint se rattache au concept de contrainte et de rareté.

En effet, Stanley Jevons avance trois arguments pour expliquer les déterminants de l'utilité chez l'homme, à savoir :

- les besoins de l'homme sont variés,
- ces besoins sont illimités en nature ;
- étant la conséquence des deux premiers, les besoins de l'homme pour un bien donné ne peuvent pas être en quantité illimité.

Il précise qu'« (...) il ne peut jamais y avoir, chez les nations civilisées, assez des richesses pour que le peuple cesse d'en désirer davantage. Quelque nombreuses que soient les choses que nous nous procurions, il en est encore beaucoup d'autres que nous souhaitons acquérir. »<sup>4</sup> Cela signifie que si l'utilité découle de la nature humaine, elle a besoin, pour se concrétiser, d'un objet qui ait de la valeur : les biens doivent être en quantité limitée pour pouvoir susciter du désir chez l'homme. D'où le concept de richesse qui est le substrat de la valeur utilité chez les néoclassiques : « J'appelle richesse sociale l'ensemble des choses matérielles ou immatérielles (car la matérialité ou l'immatérialité des choses n'importe ici en aucune manière) qui sont rares, c'est-à-dire qui, d'une part, nous sont utiles, et qui, d'autre part, n'existent à notre disposition qu'en quantité limitée. »<sup>5</sup>

Pour Simon, le modèle de l'homo economicus est conforme à la rationalité parfaite, mais avec une nuance près où « l'objectif étant donné, le comportement individuel ne dépend plus que des contraintes qui conditionnent l'application d'un raisonnement

---

<sup>3</sup> Stanley Jevons, (1878) « *L'économie politique* », 2<sup>ème</sup> édition, Librairie Germer Baillière, Paris, Bibliothèque utile, n°44, p.22

<sup>4</sup>Ibid., p. 20

<sup>5</sup>Léon Walras, (1953) « *Abrégé des éléments d'économie politique pure* », Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, p. 31

déductif ». <sup>6</sup>L'accent est mis sur la nature de ces contraintes, dont les informations y afférent sont parfaites, et sur la capacité de l'individu à anticiper les conséquences de ses choix, d'où l'usage du terme « **rationalité substantielle** ».

La principale critique adressée à l'hypothèse de l'homo economicus est la question sur le réalisme de celui-ci. Lucas détourne le problème en séparant l'économie réelle de l'économie modélisée : « (...) en tant qu'il représente une économie artificielle abstraite, un modèle est nécessairement irréaliste. Le critère de validité d'un modèle est à chercher dans sa capacité à reproduire, à imiter, des faits économiques quantitatifs et dans sa capacité à répondre à des questions des politiques économiques »<sup>7</sup>. Or, l'homo economicus est le fondement même de la modélisation économique, notamment en microéconomie. Dans ce cas, ce critique ne rend pas invalide les constructions théoriques issues de cette hypothèse.

### 1.1.2 Les concepts rattachés

Néanmoins, les débats engendrés par la centralité de ce concept proviennent de la réfutation, au sein de la science économique ou émanant des autres disciplines, de cette vision instrumentaliste. Le constat d'une divergence entre le comportement réel et celui décrit par le modèle soulève une interrogation sur la possibilité d'une irrationalité en économie.

L'irrationalité telle qu'elle est observée dans les sociétés africaines consiste en des **comportements économiques atypiques**. Elles répondent plutôt à des logiques basées sur des règles et des normes sociales et non pas aux incitations par la variation des prix. « L'irrationalité économique expliquerait ainsi l'absence de priorité donnée à l'acte économique par rapport aux activités ludiques ou symboliques, à la valorisation des hommes et aux relations interpersonnelles. »<sup>8</sup> Le rationnement des biens de consommation s'expliquerait alors par l'obéissance à la représentation du monde intériorisée par l'individu. Toutefois, pour réaliser l'acte économique proprement dit, les investissements en capital humain sont établis de telle sorte que le résultat n'atteint pas l'efficacité. Les anticipations qui visent des espérances de gains futurs ne sont pas cadrées dans la compréhension de l'environnement économique.

---

<sup>6</sup>Sophie Béjean, Fabienne Midy et Christine Peyron, Op.cit, p. 6

<sup>7</sup>Aurélien Goutsmedt, « Thomas Sargent face à Robert Lucas : une autre ambition pour la Nouvelle Economie Classique », University Paris 1 - Centre d'économie de la Sorbonne (CES), 2016, p. 2, adresse URL : <https://charlesgide2016.sciencesconf.org/86194/document>, consulté le 09 octobre 2016 à 18 :53

<sup>8</sup>Philippe HUGON (2009), « L'« Homo africanus » est-il irrationnel ? » in L'économie de l'Afrique 6<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 56

Si parmi les explications de ce comportement atypique figure l'asymétrie des informations, on peut également citer les blocages au niveau de l'environnement objectif dans lequel sont soumis les agents économiques africaines. « *Ainsi, la technique de brûlis est rationnelle dès lors que le facteur rare est le travail ; la consommation collective des bœufs, liées aux sacrifices cérémoniels, est la meilleure manière d'utiliser les biens périssables ; de même, la forte fécondité peut renvoyer à une rationalité de production d'une force de travail ou d'une assurance vieillesse...* ».<sup>9</sup>

Ainsi, l'hypothèse d'une irrationalité en économie est levée quand on tient compte des raisons qui fondent ce type de comportement. Ce dernier est seulement légitime mais n'est pas la plus souhaitable du point de vue de l'efficacité.

Deux concepts se déduisent de ce décalage entre l'hypothèse et la réalité :

- ***L'homo sociologicus*** qui est un concept opposé à celui de l'économie, à la fois sur le principe utilitariste et le calcul optimisateur, présente toutefois une similarité à celui-ci sur le rapport établi entre fin et moyen et compris comme étant « *un acteur intentionnel doté d'un ensemble de préférences, cherchant les moyens acceptables de réaliser ses objectifs, plus ou moins conscients du degré de contrôle dont il dispose sur les éléments de la situation (conscient en d'autres termes des contraintes structurelles qui limitent ses possibilités d'action), agissant en fonction d'une information limitée et dans une situation d'incertitude* »<sup>10</sup>

Cet ensemble de préférences ainsi que les moyens dites acceptables renvoient aux normes sociales qui procurent à l'homo sociologicus une sorte de passivité dans ses choix. Cette hypothèse n'est pas compatible avec aucun choix économique.

- ***L'homo situs***, quant à lui, est un concept plus atténué que l'homo sociologicus pour décrire les mobiles des individus qui ne répondent pas nécessairement à la logique de la maximisation individuelle de satisfaction. « *C'est le concept le plus opératoire dans une économie de diversité enracinée dans les sites de croyances et d'action. L'homo situs est l'homme des économies de proximité* ».<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup>Ibid., p. 57

<sup>10</sup> Thierry Ménissier, « *Les sciences humaines à la recherche d'homo sociologicus* », paru dans Philopsis : Revue numérique, <http://www.philopsis.fr>, p.13 consulté le 22 octobre à 11 : 20

<sup>11</sup>Hassan Zaoual, « *Homo economicus ou Homo situs ? Un choix de civilisation* », *Finance & Bien Commun* 2005/2 (No 22), p.66. DOI 10.3917/fbc.022.0063 consulté le 14 septembre 2016 à 20 : 04

Cette fois ci, il s'agit d'une hypothèse inscrite dans une réforme de l'économie du marché, et dans la même foulée pour remettre en surface les limites de la rationalité néoclassique. L'homo situs évoque un choix volontaire des moyens qui sont les plus efficaces pour atteindre un but qui vise la proximité sociale dans les échanges.

Si en économie il n'est pas possible qu'un comportement irrationnel puisse avoir lieu, il importe de préciser le sens de la rationalité tel qu'il est compris au-delà de l'homo economicus cher aux théoriciens. Selon une compréhension plus étendue, *«(...) le comportement rationnel n'est pas un comportement rigide, mais il est un comportement adapté à la situation qui prévaut et c'est parce qu'il s'y adapte constamment qu'on peut le qualifier de constant. À l'inverse, un comportement irrationnel est un comportement inadapté à la situation parce qu'il est rebelle à toute règle et à toute forme d'adaptation ; bref, le comportement irrationnel par excellence est le comportement gratuit »*<sup>12</sup>. Le comportement irrationnel existe bel et bien dans la vie courante, mais exclu du champ d'observation de la science économique. L'homo sociologicus et l'homo situs ne sont pas en soi des modèles de comportements irrationnels, ils sont réservés à d'autres domaines d'étude.

### 1.1.3 Extension du concept

Sachant que la rationalité économique suppose des postulats qui soutiennent sa validité conceptuelle, la réalité économique donne à voir des cas où ces postulats ne sont pas nécessairement réunis. Le concept de la rationalité économique s'applique notamment dans le choix des individus, et il fait l'objet d'une extension lorsque les conditions qui le définissent font défaut.

- **Herbert Simon** découvre que du côté de l'individu aussi bien que dans l'environnement où va s'effectuer le choix, il existe certains paramètres qui pourraient nuire à l'exercice de cette rationalité.

Selon lui, la rationalité est limitée, *« d'une part parce que l'individu, pour des raisons cognitives, ne peut pas avoir accès à toute l'information possible, d'autre part parce que l'avenir se construit au gré des décisions successives et des irréversibilités qui modifient l'éventail des choix possibles »*<sup>13</sup>. Face à l'incertitude, l'individu devrait se satisfaire d'une

---

<sup>12</sup>Maurice Lagueux, "Analyse économique et principe de rationalité." Article publié dans *Revue de synthèse*, 4<sup>e</sup> série, no 1, janvier-mars 1993, p. 9-31. [Vol. 114, no 1, janvier 1993.], p. 13 consulté le 04 octobre 2016 à 20 : 13

<sup>13</sup>, Sophie Béjean, Fabienne Midy et Christine Peyron, « La rationalité simonienne : interprétations et enjeux épistémologiques », novembre 1999, Adresse URL : [leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf](http://leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf) consulté le 06 octobre 2016 à 20 : 04 p. 9

représentation partielle du réel, dont la raison est intimement liée « aux limites de la puissance des capacités cognitives ». Le problème du calcul probabiliste s'étend sur la faculté de l'individu à user de ces outils : non seulement cette pratique présente des limites pour l'individu qui ne la maîtrise pas, mais il lui est également loisible de ne pas en user lors des processus de décision. Le problème qui se pose est alors : comment un individu plongé dans un environnement d'incertitude concevrait-il son choix, vu qu'il n'y a pas d'éléments qui puissent éclaircir sur la pertinence de ce choix ?

Simon fait appel à ce qu'il désigne par « rationalité procédurale » qui se focalise essentiellement sur l'étude de ce comportement individuel laissé à lui-même. « *La rationalité procédurale n'interroge plus l'adéquation des moyens à des fins prédéterminés, mais s'attache à la rationalité effective dans l'utilisation de la pensée et de l'action (...) c'est maintenant dans l'élaboration même du processus cognitif que la rationalité de l'individu et de son comportement se manifeste* »<sup>14</sup> Le passage de la rationalité limitée à la rationalité procédurale provient du fait que la première évoque la situation dans laquelle est plongé l'individu devant le choix ; le deuxième, par contre, modifie la conception de la réalité présente et future en fonction de ses croyances et de sa délibération.

Il n'y plus de fin fixée à l'avance, celui-ci sera restitué en fonction des moyens choisis par l'individu, et ces moyens sont également susceptibles de changer suite à un choix et à la lumière de nouvelles connaissances qui apparaissent. En effet, une solution satisfaisante est plus préférable à une utilité maximale, sachant que ce dernier requiert plus de peine pour être appréhendé. La solution est donc satisfaisante s'il n'y a pas tendance à reformuler d'autres fins en vertu des connaissances disponibles.

- **Friedrich Hayek** scrute l'origine du problème de la rationalité dans son étendue philosophique, en revenant sur la conception cartésienne tout en insistant sur l'interaction entre la connaissance et l'action.

« *Etant donné que pour Descartes la raison était définie comme déduction logique de prémisses explicites, l'action rationnelle devint aussi l'appellation réservée à l'action déterminée entièrement par une vérité connue et démontrable* »<sup>15</sup> La connaissance par la raison précède la rationalité de l'action, ce qui rejoint la thèse de l'information parfaite et les anticipations qui en découlent dans le choix sous contrainte de l'homo economicus. Cependant, compte tenu de l'observation de l'expérience des sociétés humaines, ce n'est pas la connaissance qui a servi de guide à toutes les décisions capitales, dont la répercussion se

---

<sup>14</sup>Ibid., p. 15

<sup>15</sup> Friedrich Hayek (1995), « *Droit, législation et liberté* », éd. PUF, p. 11

faisait sentir sur l'évolution de l'histoire de l'humanité. Car il existe des normes et des règles qui se mettent en place à travers les institutions, mais qui ne sont point rattachés à une connaissance rationnelle des phénomènes au sens cartésien lors de leur élaboration. Peut-on alors en déduire que les divers institutions sociales sont dépourvus de rationalité ? Selon Hayek, la réponse est affirmative dans le sens où la rationalité est définie selon le cartésianisme, car les institutions elles-mêmes n'ont pas été créées délibérément par la connaissance d'une relation de cause à effet selon une visée d'efficacité. *« La façon de voir constructiviste conduit à des conclusions fausses parce que les actions de l'homme réussissent largement (...) du fait qu'elles sont adaptées à la fois aux faits particuliers qu'il connaît et à un grand nombre d'autres faits qu'il ne connaît ni ne peut connaître. Et cette adaptation aux circonstances générales qui l'entourent est réalisée par son obéissance à des règles qu'il n'a pas imaginées et que souvent il ne connaît même pas explicitement, bien qu'il soit capable de les respecter en agissant »*<sup>16</sup>

Le débat sur l'intervention étatique ou l'autorégulation du marché reflète alors l'ambiguïté du comportement humain quant à la façon dont il modélise son environnement à travers les institutions. La distinction entre ordre spontanée et ordre confectionnée chez Hayek limite les marges de manœuvre laissées aux décideurs à travers une planification quelconque. Inspirée de l'idée de Von Mises, Hayek met en exergue la limitation des connaissances et de l'esprit humain dans l'élaboration de la planification, ce qui le conduit à évoquer le terme d'« illusion synoptique ». En accusant ceux qui adhèrent facilement à l'efficacité de ces types d'organisation, il affirme que *« ces plans doivent leur apparente clarté au mépris délibéré des planificateurs pour tous les faits qu'il ne connaît pas »*<sup>17</sup>. La manipulation du Tiers Monde par le pouvoir du capital financier n'est pas aussi prévisible, car il s'agit d'une planification privée du marché.

## **Section 2 : Le comportement rationnel**

Néanmoins, même à l'intérieur de la littérature économique, des divergences opposent les auteurs concernant l'application rigoureuse de la maximisation de satisfaction individuelle. D'autres postulats affirment la nécessité d'une coopération entre les agents, la réfutation des conditions premières rendant possible le calcul d'optimalité ou encore des formes possibles de réactions supposés rationnels mais ne donne pas lieu à une situation optimale.

---

<sup>16</sup> Ibid., p. 13

<sup>17</sup> Friedrich Hayek (1995), *« Droit, législation et liberté »*, éd. PUF, Paris, p. 17

### 1.2.1 L'approche par la théorie des jeux

L'introduction de la théorie des jeux dans l'analyse microéconomique est dans le but d'approfondir l'étude du comportement rationnel des agents, notamment lorsque l'environnement de décision n'est plus régi par le seul système de prix. En d'autres termes, la théorie des jeux intervient lorsque l'hypothèse de l'atomicité des agents n'est pas vérifiée : la décision prise par un agent a un impact sur celle d'un autre, ce qui modifierait l'environnement économique et le prix d'équilibre du marché.

*« La théorie des jeux étudie les interactions stratégiques entre individus [...] On appelle stratégie d'un joueur une spécification complète des actions qu'il a choisies dans chacune des circonstances possibles du jeu »*<sup>18</sup> La stratégie est donc le point focal de la théorie des jeux ; appliquée dans l'économie, elle consiste à anticiper l'utilité fournie par la considération du choix individuel et les choix possibles d'autrui qui en découlent. Notons au préalable que la coopération n'est nécessairement conjointe à la stratégie, car c'est le jeu non coopératif qui intéresse surtout la microéconomie, le jeu coopératif se manifestant par le contrat entre les joueurs et sous la présence d'une autorité sanctionnant. La stratégie est tout simplement le contraire d'un comportement oisif, et le jeu non coopératif signifie qu'il n'y a pas d'entente préalable entre les joueurs afin d'atteindre un optimum collectif. Chaque joueur œuvrant pour son bien être individuel, il dispose toutefois d'une information parfaite et complète sur le jeu, c'est-à-dire la connaissance des faits passés déjà entrepris par les joueurs ainsi que l'ensemble des stratégies possibles pour chaque joueur.

Parmi un ensemble de stratégies donné, lequel est digne d'être appliqué si l'agent est rationnel, dans le sens où il voudrait maximiser sa satisfaction personnelle sans se soucier de celle de son adversaire ? Sachant que l'utilité espérée est toujours fonction de la décision de l'adversaire quel que soit la stratégie choisie, et que la prise de décision se fait successivement et non simultanément, le joueur doit se référer à l'optique de la stratégie dominante : *« (...) un joueur a une stratégie strictement dominante lorsque l'une de ses stratégies assure des paiements strictement supérieurs à ceux qui sont associés à ses autres stratégies, quelles que soient les actions choisies par les autres joueurs. Un agent rationnel doit jouer sa stratégie strictement dominante s'il en a une. »*<sup>19</sup> A l'opposé, il existe la stratégie dominée qui en est l'inverse, et qui sera automatiquement éliminée des choix de l'agent rationnel. Il est possible, dans le cas d'un jeu statique où l'expérience ne se déroule qu'une

---

<sup>18</sup>Aghion Philippe (et al) (2010), *Microéconomie*, éd. Pearson Education, Paris, pp. 181-185

<sup>19</sup>, p. 186

seule fois, qu'il n'y ait pas de stratégie strictement dominante ou de stratégie strictement dominée ; dans ce cas le joueur est prêt à supporter les risques face à l'incertitude sur les décisions de l'adversaire. Or, les joueurs n'ont pas intérêt à procéder au hasard, surtout quand les informations sont complètes pour l'un et l'autre joueur, donc l'anticipation de l'adversaire pour chaque profil de stratégie est connue. Ainsi, la solution est il de trouver un équilibre de sorte que parmi les stratégies possibles il existe un cas où le choix des deux joueurs convergent vers celui-ci.

Contrairement à l'optimum de Pareto qui stipule que le raisonnement individuel seul pourrait augmenter le gain ou la satisfaction au détriment des autres joueurs, l'équilibre de Nash vise l'optimal collectif, à travers la coopération, qui est une situation inférieure à la maximisation individuelle. *«On appelle équilibre de Nash un profil de stratégie pour lequel aucun joueur n'a intérêt à dévier unilatéralement, c'est à dire modifier sa stratégie, les stratégies des autres étant données »*<sup>20</sup> Chaque joueur connaît les gains et les risques liés à chaque décision possible, sachant pertinemment que la trahison de son adversaire est également probable. Ils se positionnent dans l'espoir d'un équilibre de gain, donc il n'y qu'un choix possible pour atteindre cette situation, qui est la coopération. En agissant seule pour la maximisation de son gain, le joueur peut être lésé par la décision de son adversaire qui agit dans le même optique, d'où un gain minime sur le plan collectif. Ce n'est pas le maximum de gain que le joueur puisse obtenir, et pourtant cette option est préférable, vu que chaque décision de l'adversaire a un impact sur ses gains espérés.

Le comportement tel qu'il est décrit par l'équilibre de Nash est un comportement rationnel, bien qu'il s'éloigne largement de l'optimum parétien dans la démarche adoptée aussi bien que dans le résultat espéré. L'objectif dans la théorie des jeux n'est pourtant assimilé à l'atteinte d'un équilibre de Nash, mais il y a des cas seulement où il est la stratégie préférable à toute autre, car c'est la plus prévisible à travers les anticipations de chaque joueur, mais aussi la plus efficace. Cependant, il existe des situations où il est même nécessaire que les joueurs fassent une entente explicite sur les stratégies à adopter, sans quoi il leur serait impossible d'atteindre cet équilibre.

### **1.2.2 L'approche institutionnelle**

L'économie institutionnelle a pour l'essentiel retenu la critique adressée aux postulats néoclassiques sur le fonctionnement du marché, qui repose sur la transparence des

---

<sup>20</sup> Ibid., p. 188

informations qui est le critère de possibilité de l'individu rationnel, afin d'expliquer les distorsions au niveau des prix et des allocations des ressources.

- **Oliver Williamson** concentre ses analyses sur l'existence des asymétries d'information dans les mécanismes du marché. Il dénonce les mobiles de l'homo economicus qui sont dictés uniquement par l'ajustement des prix et le caractère oisif de celui-ci.

Il existe d'autres éléments qui conditionnent la formation des prix sur le marché, ce que Williamson regroupe par le terme « coût de transactions », incluant toute sorte de mécanisme auxiliaire pour faire confronter les offreurs et les demandeurs sur le marché. « (...) *la principale source de coûts de transaction provient de l'incertitude et de la spécificité des actifs qui engendrent des tentations de comportements qu'il regroupe sous le terme « opportunisme» (...) Il coexiste avec la recherche simple de son intérêt personnel et l'obéissance.* »<sup>21</sup> Les coûts de transaction incitent les agents à déployer un opportunisme susceptible de perturber l'autorégulation du marché, d'où la nécessité de mettre en place une « structures de gouvernance » autre que le marché pour pallier cette imperfection. Le but étant de minimiser l'introduction des coûts de transaction dans la formation du prix, les producteurs, mais parfois aussi les consommateurs, préfèrent fabriquer eux-mêmes les produits qui sont peu accessibles par le marché. Williamson dénonce les conditions de l'environnement où est soumis l'homo economicus, de sorte que la circulation des informations et la transparence du marché ne sont pas vérifiées, mais ne dénonce pas la rationalité maximisatrice de celui-ci

A travers le recours à la coordination hiérarchique, la réaction comportementale de l'agent tend vers celle qui est préconisée par les néoclassiques, car visant le caractère neutre des transactions, à la différence près que celui-ci ne se réfère pas au marché. « *L'intégration verticale est la forme la plus radicale d'élimination de l'opportunisme, en présence de forte spécificité des actifs et de forte fréquence des transactions.* »<sup>22</sup> Par une comparaison entre les coûts de transaction et le coût de gestion de la firme, le producteur rationnel choisira de fabriquer lui-même ses intrants si le coût de la gestion est moindre par rapport au coût de transaction. Or, face aux coûts d'organisations engendrés par l'augmentation de la taille de la

---

<sup>21</sup> Claude Didry, Caroline Vincensini. « *Au-delà de la dichotomie marché-société : l'institutionnalisme de Douglass C. North* ». Texte présenté au colloque DROIT ET REGULATIONS DES ACTIVITES ECONOMIQUES, Colloque international. 2008. <halshs-00326116>, p. 9

<sup>22</sup> Claude Didry, Caroline Vincensini. « *Au-delà de la dichotomie marché-société : l'institutionnalisme de Douglass C. North* ». Texte présenté au colloque DROIT ET REGULATIONS DES ACTIVITES ECONOMIQUES, Colloque international. 2008. <halshs-00326116>, p. 10

firmes, les prix rejoignent sensiblement ceux du marché, mais cette anomalie peut être rectifiée par le recours à des formes d'organisations hybrides

- **Douglas North** se focalise surtout sur la dimension institutionnelle des mobiles des agents économiques dans la prise en compte des coûts de transactions, ainsi qu'à l'intérieur du fonctionnement du marché.

Les institutions qui sont les supports des contrats ne sont pas prises en compte pour combler les lacunes du marché, mais ce sont des éléments primordiales qui conditionnent les comportements des agents, et du coup leur rationalité. La définition proposée par North est la suivante : « *les règles du jeu dans une société, ou, plus précisément, les contraintes conçues par les hommes qui structurent l'interaction humaine. Par conséquent elles structurent les incitations dans les échanges humains, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques* »<sup>23</sup> La performance économique s'explique en grande partie par le dynamisme institutionnel, car les institutions offrent aux individus les incitations favorables à la productivité, ou dans le cas contraire, constituent un blocage pour l'efficacité.

Les droits de propriété sont les principales motivations des individus en vue d'atteindre l'efficacité économique, renforcés par les institutions étatiques existantes. Donc, ce sont les institutions qui prévalent, et non pas que celles-ci soient choisies par les individus en fonction de leur utilité pour la relance économique. « *Les performances économiques et l'efficacité des organisations ne se réduisent pas à un simple problème de gouvernance (...) Ces performances se trouvent liées aux règles d'action que définissent des institutions établies en dehors des seules préoccupations économiques.* »<sup>24</sup>

Bref, les divers comportements émanant de nouveaux postulats s'inscrivent toujours dans la recherche de performance économique, notamment dans le but de rendre le marché plus efficace. La rationalité économique telle qu'elle est mise en exergue dans l'économie institutionnelle ne s'écarte pas des principes premiers du modèle de l'homo economicus. De nouvelles hypothèses viennent s'ajouter ou surpasser celles de la rationalité néoclassique, procurant à la rationalité une nouvelle façon de se réaliser en économie.

### 1.2.3 Approche par la macroéconomie

Le débat concernant le passage de la microéconomie vers la macroéconomie n'a pas sa place dans la présente analyse, même si le clivage qui anime la prise de position des auteurs repose sur la place de la décision de l'individu au niveau de la réalisation des politiques

---

<sup>23</sup> Ibid., p. 16

<sup>24</sup> Ibid., p. 18

économiques. Nous nous focaliserons directement sur la conception de la rationalité à l'intérieur de la macroéconomie.

**Milton Friedmann**, chef de file des monétaristes, raisonne selon le cadre de la microéconomie pour montrer que la stabilité macroéconomique repose sur le comportement de chaque individu rationnel. En se focalisant sur le problème de la politique monétaire, il élabore une thèse qui bannit l'intervention de l'Etat pour influencer sur la demande en vue de plus de croissance, tel qu'il a été préconisé par de Keynes à travers la non neutralité de la monnaie : *« Si le chômage était, bien évidemment, un phénomène se manifestant dans le marché du travail, son origine devait être cherchée dans d'autres secteurs de l'économie, en particulier la finance. Il s'agissait dès lors d'étudier l'interdépendance entre les marchés, la piste suivie par Keynes étant d'attribuer le chômage à une insuffisance de la demande agrégée, une partie du revenu des agents fuyant le circuit de la dépense »*<sup>25</sup>. Cette relation entre le secteur réel et le secteur financier ne rend légitime en aucune façon selon Friedmann l'injonction de la masse monétaire pour augmenter la demande, par le biais d'une baisse du taux d'intérêt et d'une hausse des investissements. En effet, le seul argument pour que les consommateurs augmentent leur demande est la hausse de leur pouvoir d'achat, or ce n'est pas le cas quand la masse monétaire augmente. L'augmentation de l'offre à travers l'investissement fait diminuer, dans un premier temps, le taux de chômage et le niveau de prix, et du coup fait croire aux consommateurs que leur pouvoir d'achat a augmenté. Mais dans un deuxième temps, ayant épuisé le pouvoir de modifier la quantité offerte par l'investissement, les offreurs vont réagir par le prix sachant qu'il y a augmentation de la demande. Ainsi, les consommateurs vont rétracter leur demande selon le nouveau prix d'équilibre, c'est-à-dire que leur consommation revient à leur niveau initial mais à un prix plus élevé que celle d'avant l'injonction monétaire.

Par conséquent, il est inutile selon Friedmann de mettre en place une politique monétaire car le résultat serait une inflation et un taux de chômage invariant. Sauf dans le cas où l'on augmenterait la masse monétaire chaque fois que la demande s'atrophie, ce qui est d'ailleurs impossible, la politique monétaire est inefficace du fait que les effets ne peuvent pas agir sur la croissance dans le long terme. La raison en est la capacité des agents à déceler, après coup, que leur pouvoir d'achat n'a pas augmenté suite à une offre croissante de la masse monétaire. *« Son raisonnement est basé sur l'hypothèse d'une différence de perception entre firmes et travailleurs quant à l'évolution du salaire réel dans un tel contexte d'expansion monétaire.*

---

<sup>25</sup>Michel De Vroy, Pierre Malgrange, « La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui », PSE WorkingPaper n° 2056-33, URL : halshs-00590316, p. 3 consulté le 13 octobre 2016 à 19 : 34

*Alors que les firmes ont des anticipations correctes, celles des travailleurs sont erronées du fait de leur caractère rétrospectif »*<sup>26</sup>L'anticipation adaptative rend les politiques monétaires infructueuses, si ce n'est qu'à court terme, mais qui par la suite renforce l'inflation et renvoie le taux de chômage à son niveau initial. Par là surgit le phénomène de stagflation, qui est l'existence d'un taux de chômage élevé conjugué avec un taux d'inflation également élevé.

**Robert Lucas**, quant à lui, critique vivement le no bridge keynésien en attribuant une rationalité au sens fort aux agents économiques, tout en insistant sur la part non négligeable de ces derniers dans la macroéconomie. Il adopte le modèle structurel pour établir une macroéconomie qui met en valeur « *un ensemble d'équations décrivant la réaction d'agents rationnels à un environnement fluctuant* »<sup>27</sup>. La modélisation mathématique est efficace pour établir des prévisions, mais en l'absence des équations de comportement microéconomique pour soutenir la véracité dans les faits, elle ne peut servir de base solide pour l'évaluation des politiques économiques. Les agents économiques obtiennent alors des valeurs moyennes issues du calcul de leur anticipation avoisinant celles de la prédiction des modélisateurs ; par là il incombe aux agents de poursuivre un comportement allant au sens des anticipations ou alors l'inverse.

Comment les autorités étatiques devraient ils procéder pour mettre en place une politique économique, afin d'obtenir de la part des agents cibles l'effet escompté ? La réponse fournie par Lucas met en avant le problème de l'Etat et de sa bonne foi envers les citoyens, de sorte que l'Etat soit dans une position où il est prêt à mentir pour atteindre ses objectifs, méthode qui ne se révélera pas efficace dans le long terme. « *Si une politique optimale peut être définie en une manière quelconque, il peut s'avérer \_ une fois qu'elle est mise en œuvre et que l'effet escompté est obtenu \_ qu'une alternative meilleure se dégage du seul fait que le passé est passé. Mais l'organe décideur ne peut se comporter ainsi car s'il le faisait, la crédibilité de ses engagements ultérieurs serait ébranlée* ». <sup>28</sup> Les agents croiraient que ce qui s'est produit dans le passé est ce qui adviendra dans le futur, notamment en ce qui concerne le comportement de l'Etat, ce qui fait dire à Lucas que les politiques monétaires ne seraient efficaces que par effet de surprise.

Un élément central limite cependant la condition de possibilité de l'anticipation rationnelle de Lucas : la circulation parfaite des informations. Ce qui est caduque dans le modèle lucasienne,

---

<sup>26</sup>Michel De Vroy, Pierre Malgrange, « *La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui* », PSE WorkingPaper n° 2056-33, URL : halshs-00590316, p. 9 consulté le 13 octobre 2016 à 19 :34

<sup>27</sup>Ibid., p. 16

<sup>28</sup>,Michel De Vroy, Pierre Malgrange, « *La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui* », PSE WorkingPaper n° 2056-33, URL : halshs-00590316, p. 15

c'est que les agents économiques et les économistes sont au même pied l'égalité en ce qui concerne le modèle d'anticipation utilisé, mais non pas sur la détention des informations. Seul le marché monétaire mondial répond à cette caractéristique de l'anticipation rationnelle, du fait qu'il dispose des techniques de collecte d'information s'effectuant en temps réel, ce qui permet d'anticiper les prix en fonction de l'offre et de la demande. « (...) *il nous faudra apprécier les anticipations comme une force indépendante dans les marchés des titres des économies capitalistes si on souhaite de nouveaux développements importants en macroéconomie. Ceux-ci (...) ne remettront pas en cause les anticipations rationnelles* ». <sup>29</sup>

Bien que les monétaristes et les nouveaux économistes classiques soutiennent la rationalité des agents qui est enrichie par un environnement propice pour une anticipation, la concordance entre les diverses anticipations entraîne un éloignement de l'objectif économique d'optimisation. Dans la forme, les hypothèses de base de l'homo economicus sont respectées, c'est son efficacité qui est ici source de critiques. Ces critiques ne sont nullement négligeables quand le problème est orienté vers le domaine où le modèle serait proprement appliqué, à savoir la lutte contre le sous développement et la pauvreté.

---

<sup>29</sup>Edmund Phelps, *"Savoir, information et anticipation en macroéconomie"*, réflexion à l'occasion du colloque organisé à l'Université de Columbia en 2001, publié en Avril 2005, p.16 consulté le 13 octobre 2016 à 19 : 25

## CHAPITRE 2 : LE SOUS DEVELOPPEMENT

La réflexion concernant ce thème est le plus prisée des économistes contemporains, aussi bien que par d'autres disciplines et le public qui se sent interpellé par l'urgence de ce problème. Il s'agit de remettre en surface les avancées sur l'élaboration de ce concept et les nouveaux problèmes qui demeurent non résolus.

### Section 1 : Genèses

#### 2.1.1 Un carrefour de définitions

Tout d'abord, le sous-développement a été rattaché à un autre concept qui lui a servi de support depuis la formation de sa signification même. Avant l'apparition du terme « Tiers Monde », le sous-développement n'était pas un terme en usage courant chez les économistes, et le phénomène de pauvreté ne fut pas encore l'objet d'une théorisation, contrairement à celui de l'accumulation de richesses.

L'origine du mot « Tiers Monde » est attribuée à Alfred Sauvy en 1952, employant comme référence les faits historiques rencontrés en France à l'époque de la monarchie. « *L'ensemble de ceux qu'on appelle, en style des Nations Unies, les pays sous-développés, ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé, comme le Tiers Etat, veut lui aussi être quelque chose* ». <sup>30</sup> Mais cette définition ne reflète pas le caractère économique de cette appellation, mais seulement son visage politique.

Voici une liste non exhaustive des caractères communs du Tiers Monde selon la perception d'Yves Lacoste : « *insuffisance alimentaire, analphabétisme, maladies de masse, mortalité infantile (...) forte proportion d'agriculteurs à basse productivité (...) industrialisation restreinte ou incomplète, hypertrophie et parasitisme du secteur tertiaire, faiblesse du produit national par habitant (...) travail des enfants (...) très violentes inégalités sociales (...) ampleur de la croissance démographique (...) prise de conscience de la misère* ». <sup>31</sup> En effet, les critères précédemment cités sont la partie visible du sous-développement, faisant l'unanimité en tant qu'attribut principal du Tiers Monde.

Une définition plus restreinte du développement serait plus adaptée pour rendre compte des véritables traits distinctifs de ce phénomène : « *C'est l'amélioration durable des conditions de vie de la population* » <sup>32</sup>. Mais les conditions de vie tel qu'il est abordé dans ce contexte mérite d'être explicité car la condition de vie embrasse à la fois un aspect quantitatif

---

<sup>30</sup> Robert Chapuis, Thierry Brossard (1997), « *Les quatre mondes du Tiers Monde* », éd. Armand Colin, Paris, p. 3

<sup>31</sup> Ibidem.

<sup>32</sup> Bernard Bret, « *Le Tiers Monde : croissance, développement, inégalité* », 3<sup>ème</sup> édition, éd. Ellipses, Paris, p. 14

aussi bien que qualitatif. Quantitatif dans le sens où elle s'observe par le montant du revenu, qualitatif quand l'impact sur le bien-être se fait sentir, donc la définition du développement sera axée essentiellement sur ce dernier. L'aspect quantitatif est certes un point capital, mais les répercussions sur le bien-être n'est pas toujours quelque chose qui va de soi. « *La croissance peut avoir lieu sans entraîner le développement, et des améliorations des conditions de vie peuvent être obtenues en l'absence de croissance par une allocation plus équitable des ressources et un choix plus judicieux des lignes de production* ». <sup>33</sup>

Quand est ce qu'on peut parler alors de sous-développement, si l'on se réfère à la définition précédente ? Il faudrait orienter la compréhension vers une autre notion qui est plus concrète, c'est-à-dire la pauvreté, bien que celle-ci demeure encore sous une échelle relative selon les interventions des théoriciens. Le PNUD, en 2000, distingue trois classifications de la pauvreté :

- **L'extrême pauvreté** : « une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux »
- **La pauvreté générale** : « Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires »
- **La pauvreté humaine** : « La « pauvreté humaine », quant à elle, est présentée comme l'« absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée » <sup>34</sup>

L'approche du PNUD souligne différents degrés de pauvreté qui se basent sur des critères sociaux, rejoignant les propos de la Banque Mondiale, la même année, sur la complexité du phénomène. « *La pauvreté a des « dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres* ». <sup>35</sup>

Dans les trois cas de figure cités par le PNUD, c'est la pauvreté humaine qui illustre de près le sous-développement, car l'extrême pauvreté et la pauvreté générale renvoient à une capacité monétaire, mais selon une variante plus ou moins accentuée. Le sous-développement est

---

<sup>33</sup> Bernard Bret, « *Le Tiers Monde : croissance, développement, inégalité* », 3<sup>ème</sup> édition, éd. Ellipses, Paris, p. 14

<sup>34</sup>Emmanuelle Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 09 mars 2006, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://etudesrurales.revues.org/68>, p. 1

<sup>35</sup> Ibidem

notamment relié à la capacité des individus à pouvoir sortir de la pauvreté, qui ne dépend pas dans l'essentiel de leur capacité monétaire, faute de quoi ils seraient qualifiés de vulnérables. Cependant, il n'est pas aisée ni de définir les critères, ni d'aborder par une approche quantitative de la vulnérabilité, mais les conditions qui entretiennent cette situation peuvent être reconnues. Le PNUD ajoute alors quelques précisions : « *une personne n'est pas uniquement pauvre en raison de son manque de revenus ou de moyens matériels (l'indigence), mais aussi en raison du manque de choix dont elle dispose effectivement. Dans ce cadre, les capacités « reflètent la liberté de réaliser des potentialités »* »<sup>36</sup>

En outre, les conditions sociales et les potentialités individuelles limitées peuvent constituer une entrave à la réalisation de cette capacité. Les opportunités pourraient alors se dessiner si les potentialités permettent à l'individu de faire un choix : capacité, opportunité, potentialité sont les trois éléments qui conduisent à l'extraction à la situation vulnérable.

### 2.1.2 Les traits essentiels du sous-développement

Il importe que l'on s'attarde sur l'étude de ces diverses caractéristiques du sous-développement, étant donné que ce sont encore des phénomènes persistants dans divers pays du monde.

Tout d'abord, **la dépendance sur le plan international** est un héritage de l'époque coloniale qui s'est transmise jusque dans l'époque de construction d'une économie autonome et prospère, ce qui rend difficile la réalisation de ce souhait. Les relations commerciales entre les colonies et la métropole s'effectuaient par le monopole des sociétés commerciales étrangères, au détriment des activités internes se limitant à l'économie de subsistance. « *Il se trouve que les rapports de puissance et les structures de production sont tels que les prix à l'exportation des produits primaires baissent en longue période, alors que ceux des biens fabriqués augmentent régulièrement à l'importation (...) Le pouvoir de prélèvement industriel augmente avec régularité et éponge les disponibilités susceptibles de se former dans le Tiers Monde* ». <sup>37</sup>Le résultat en est le maintien des pays sous-développés dans un état stationnaire de pauvreté, qui se manifeste par la complaisance dans une division internationale du travail selon laquelle la perte de compétitivité renforce la classification du Tiers Monde dans les activités agricoles et minières.

---

<sup>36</sup>, Emmanuelle Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 09 mars 2006, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://etudesrurales.revues.org/68> p. 5

<sup>37</sup> Marcel Rudloff (1968), « Economie politique du Tiers Monde », éd. Cujas, Paris, p. 283

La promiscuité entre les échanges extérieurs et la situation financière étend la forme de domination internationale au niveau de *l'endettement et le pouvoir du capital étranger*. La première raison qui pousse les pays de Tiers Monde à s'endetter est le rétablissement de la balance extérieure, au deuxième rang se trouve le financement du plan de développement. Mais ce dernier coûte cher aux pays du Tiers Monde : « *L'Amérique a reconstruit l'Europe à son image et selon ses intérêts. Les dons aux pays du Tiers Monde sont, eux aussi, rarement neutres : la contrepartie étant la création d'une économie plus ou moins libérale de marché et le soutien politique des thèses occidentales* ». <sup>38</sup> Il en est de même pour les prêts qui présentent des conditions de remboursement, tels que le délai et le taux d'intérêt ; quant à l'emploi des fonds, son imposition n'est pas toujours compatible avec un choix productif. Les pays sous-développés sont conscients de l'emprise du capital étranger, à tel point que leur structure économique sont fortement ancrés dans un modèle où l'absence de l'étranger pourrait l'atrophier.

Il convient de souligner une autre particularité de l'économie de certains pays développés, où la coexistence du secteur traditionnel et du secteur moderne représente un blocage à l'articulation de l'ensemble de l'économie. « *Ces secteurs, notait François Perroux sont juxtaposés et non intimement liés les uns aux autres, parce que les organes de liaison qui transmettent dans l'ensemble de l'économie une impulsion reçue en un point n'existent pas ; les transmissions mécaniques par les prix et les flux monétaires font défaut ou sont extrêmement imparfaits ; les pôles et les réseaux de transport matériel sont rudimentaires, comme le sont les réseaux de crédit* ». <sup>39</sup> Sûrement un héritage colonial par l'enfermement dans l'économie de subsistance, mais aussi par un manque de culture économique, le secteur bancaire et financier est de loin ce qui attire les paysans et les citadins pour faire fructifier leur argent. Les investissements immobiliers sont appréciés que les créations d'entreprise : l'épargne et l'investissement n'apparaissent pas dans le financement de l'économie. **La mauvaise allocation des ressources** est une forme récurrente de **la désarticulation de l'économie**, conjointement à l'ampleur de la spéculation dans les pays en question. En fait, l'allocation des ressources dont il faudrait tenir compte est l'appui de l'industrie locale par l'agriculture comme fournisseur d'intrants, un marché intérieur et extérieur approvisionné par l'industrie locale, un crédit bancaire destiné à un usage productif et non commercial.

Seul le renflouement du capital productif permet le développement, ce qui fait défaut dans les pays du Tiers Monde. Les industries embryonnaires, qu'il s'agisse d'entreprises nationales ou

---

<sup>38</sup> Marcel Rudloff (1968), « Economie politique du Tiers Monde », éd. Cujas, Paris., pp. 286-287

<sup>39</sup> Ibid., p. 297

d'entreprises privées modestes, en sont particulièrement lésées. L'investissement destiné à l'accumulation du capital technique se bute au ***problème de l'insuffisance de l'épargne***, que ce soit au niveau des ménages ou de l'Etat. L'origine de ce problème dépasse la dépendance extérieure, encore moins le refus des institutions de crédit : c'est la structure de l'économie paysanne elle-même qui n'est pas favorable à l'épargne. « *Une société qui consomme entièrement sa production et son revenu ne dispose pas de moyens nécessaires pour créer des biens capitaux (...) En bref, la création de biens capitaux dépend totalement de l'importance des surplus économiques que dégage la société villageoise ou l'économie nationale (...) Sans surplus investissable, pas de création de biens de capitaux, et sans de tels biens productifs, pas e développement économique réalisable* ». <sup>40</sup>La division du travail et la répartition des richesses instaurées par la communauté villageoise qui est encore très ancrée dans les esprits, l'isolement géographique surtout pendant les saisons pluviales, réduit toute espérance à dégager un surplus de production à une peine perdue d'avance.

La marche pour le développement économique se fera alors coûte que coûte par l'entrée du capital étranger, seulement l'orientation des dépenses de développement doit être dirigée de manière rationnelle. En effet, l'une des raisons principales des distorsions au niveau technique et organisationnel est ***l'insuffisance du capital humain***. Mais la rationalité consiste ici à savoir : quelle branche faudrait-il ici prioriser pour la formation intellectuelle et au prix de quelle sacrifice ? Voici alors les conditions posées par Galbraith, en tenant compte du fait que la formation intellectuelle se comprend comme investissement : « *Etant un investissement financé par la Nation, la formation intellectuelle doit se faire en sorte qu'elle réponde aux besoins du pays (...) La Nation renonce à des productions immédiates pour obtenir, par l'investissement intellectuel, un accroissement des productions futures (...) Pour répondre aux besoins de ce pays, il n'est pas nécessaire d'imiter l'enseignement coûteux des pays opulents* ». <sup>41</sup>Pour rationaliser ce choix, cette formation doit être soucieuse du fait que ses fruits devraient revenir à la population majoritairement paysanne. La formation doit alors s'affilier à la promotion de l'agriculture et de la technique industrielle, car ce sont les filières qui contribuent directement à la création des richesses nationales.

### 2.1.3 Les indicateurs

Pour avoir une idée claire sur ce qu'est le sous-développement, le recours aux indicateurs est indispensable afin d'observer de manière précise l'évolution de ce phénomène.

---

<sup>40</sup>. Marcel Rudloff (1968), « Economie politique du Tiers Monde », éd. Cujas, Paris, p. 185

<sup>41</sup> Ibid., p. 195

- **Le Produit National Brut (PIB)** est la première référence en matière de mesure de la croissance. « *Le PIB traduit la richesse totale produite sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées* ». <sup>42</sup>

La raison pour laquelle les économistes délaissent cet indicateur pour rendre compte du développement provient de ses limites internes, que ce soit en termes de mesure de la richesse nationale ou encore dans ses rapports avec les critères du développement. « *En fait, le PIB a été mis au point pour chiffrer des économies totalement monétarisées, où personne n'échappe au circuit monétaire (...)* » <sup>43</sup> ce qui n'est pas le cas de l'économie des pays sous-développés. « *Une hausse du PIB peut alors être trompeuse et correspondre non pas à une augmentation de la production totale, mais à une monétarisation croissante de l'économie* ». <sup>44</sup>

Jacques Sapir illustre cette théorie par un fait incontestable au niveau international : « *On doit donc déjà retenir que, et la « forte » hausse du commerce mondial des trente dernières années, et une partie de la hausse du PIB ne correspondent pas à des mouvements « réels ». Il s'agit simplement de la prise en compte dans le cadre de certaines normes comptables de productions qui n'étaient pas comptabilisées auparavant mais qui pourtant existaient déjà bel et bien* ». <sup>45</sup> La mesure de la production des richesses est non seulement biaisée, mais aussi incapable d'interpréter le processus de développement qui inclut des dimensions autres que les flux monétaires.

- **L'indice de Développement Humain (IDH)** est apparu en 1990 sous l'influence des travaux d'Amartya Sen, expressément créé pour pallier les lacunes du PIB : « *Outil de mesure, utilisé par les Nations unies pour estimer le degré de développement d'un pays, et prenant en compte le revenu par habitant, le degré d'éducation et l'espérance de vie moyenne de sa population* » <sup>46</sup>

La spécificité de cet indicateur consiste en la synthétisation de trois variables dans un mode de calcul approprié. Les valeurs des variables sont même ajustées du fait qu'il s'agit d'exprimer des réalités autonomes à comprimer dans un même indicateur. Voici les étapes à respecter précédemment au calcul :

---

<sup>42</sup> Damien Millet, Éric Toussaint (2008), « *60 questions 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale* », éd. CADTM et Syllepse, Paris, p. 384

<sup>43</sup> Bernard Bret, Op. Cit, p. 17

<sup>44</sup> Ibidem.

<sup>45</sup> Jacques Sapir (2011), « *La démondialisation* », éd. Du Seuil, Paris, p. 18

<sup>46</sup> Damien Millet, Éric Toussaint, Op. Cit, p. 381

- ✓ « Chacun des trois indicateurs (l'espérance de vie à la naissance, le degré d'éducation et l'accès aux ressources monétaires) est affecté du même poids statistique et représente 1/3 dans la moyenne calculée à partir d'eux pour fixer la valeur de l'IDH.
- ✓ Pour chacun des 3 indicateurs, il est défini une valeur minimale et une valeur maximale théoriques. Le chiffre retenu pour l'indicateur est alors obtenue par la formule suivante :

$$\text{Chiffre} = (\text{valeur réelle} - \text{valeur minimale}) / (\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}) (\dots)$$

- ✓ Le degré d'éducation se compose en deux éléments. Il y a d'une part l'alphabétisation des adultes (...) pour 2/3 (...) et le taux de scolarisation calculé par le nombre d'années d'étude pour 1/3 (...)
- ✓ L'accès aux ressources est mesuré par le PIB réel ajusté par habitant, avec 100dollars à PPA pour valeur minimale et 40,000 dollars à PPA pour valeur maximale ». <sup>47</sup>

Ce sera donc la valeur de l'IDH qui servira de comparaison pour les différents pays en matière de développement.

- **L'indice de Pauvreté Humaine (IPH)** est un indicateur similaire à l'IDH et supporte les mêmes fonctions que ce dernier. Elle synthétise les mêmes variables que l'IDH, mais révèle une interprétation opposée quant aux valeurs qu'elle déclare. D'après les propos du PNUD, « l'IPH (...) est centré sur les « déficits rencontrés dans les trois domaines essentiels de l'existence humaine » » <sup>48</sup>

L'espérance de vie à la naissance, l'alphabétisation et l'accès à un revenu décent sont pris dans leur sens négatif, et deviennent dans le cadre de la mesure de l'IPH « les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant l'âge de 40 ans (P1) et le manque d'instruction est traduit par le pourcentage d'adultes analphabètes (P2) (...) » <sup>49</sup>. La troisième variable (P3) est constituée de trois sous variables faisant l'objet d'une moyenne arithmétique, qui sont :

- ✓ le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable
- ✓ le pourcentage des personnes privées d'accès aux services de santé

---

<sup>47</sup> Bernard Bret, Op. Cit, p. 19

<sup>48</sup>Emmanuelle Benicourt, Op. Cit, p. 2

<sup>49</sup>Ibidem

- ✓ le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition

Le calcul de l'IPH se déduit par la moyenne arithmétique de P1, P2 et P3.

## Section 2 : Conceptualisation

### 2.2.1 Développement et croissance

L'accès au développement demeure cependant un problème majeur malgré les efforts pour l'amélioration des outils théoriques pour la mesure de l'évolution de celui-ci. La variable qui est sous l'influence directe des économistes et des acteurs pour le développement est la croissance. Aussi est-il judicieux de la part des auteurs d'avoir concentré leurs efforts d'explication sur la base de la dichotomie développement croissance.

- **Walt Withman Rostow** a condensé dans son ouvrage « Les cinq étapes de la croissance économique » les caractéristiques du développement avec celles de la croissance.

Il met en avant le retard des pays sous-développés en se basant sur cinq critères majeurs :

- ✓ La société traditionnelle

Ce stade est celui qui fut la réalité des sociétés occidentales avant le XVII<sup>ème</sup> siècle, où le mode de productivité était sous l'influence des aléas climatiques et les caprices de la Nature, sans perspective de croissance de la production car les techniques étaient des plus archaïques.

- ✓ Les changements dans l'agriculture et l'industrie

C'est la révolution scientifique suivi de l'invention des nouvelles techniques de production, que Rostow qualifie de « *condition préalable au décollage* »<sup>50</sup>. Dans ce stade, on remarque un accroissement perceptible de la production agricole par rapport à l'expansion démographique, favorisé par l'expansion des activités économiques dépassant le simple cadre de l'agriculture.

- ✓ Le décollage

Dénommé également par le terme « take-off » chez Rostow, il traduit une transformation effective de l'environnement économique : « *Il apparaît lorsque la loi de l'intérêt composé s'intègre dans l'édifice social* ». <sup>51</sup>Cela signifie que les agents économiques

---

<sup>50</sup> Bernard Bret, Op. Cit, p. 47

<sup>51</sup>Ibidem

ont acquis un esprit capitaliste, ce qui se concrétise par la part croissant des investissements productifs dans une optique de la recherche de profit.

✓ La marche vers la maturité

Il se manifeste par l'extension de plus en plus grandissant du processus d'accumulation par le biais d'une industrialisation à grande échelle, ce qui renforce l'écart entre le taux de croissance économique et celui de la croissance démographique. Par conséquent, on observe une nette amélioration du niveau de vie de la population.

✓ L'ère de la consommation de masse

Cette dernière étape évoque un stade suprême de la jouissance des fruits de la croissance, où la consommation dépasse largement l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction des besoins essentiels. Ce comportement est surtout orienté vers les biens de service et l'Etat peut exercer le rôle de répartition des revenus, de dispensation de services publics gratuits qui fait perpétuer le système dans un engrenage permanent.

Projeté sur les réalités des pays du Tiers Monde, seuls les pays émergents ont pu procéder à un décollage qui correspond au troisième stade. Quant aux pays classifiés dans la catégorie des moins avancés, principalement en Afrique subsaharienne, leur stade de développement est encore au niveau de la société traditionnelle. La raison en est la prédominance du secteur agricole à faible rendement qu'il faudrait dépasser, c'est-à-dire procéder à la révolution industrielle. « *Rompre la stabilité de la société traditionnelle suppose qu'une élévation de la productivité dans l'agriculture libère de la main -d'œuvre susceptible d'être employé dans les autres secteurs d'activité* ». <sup>52</sup>

- **Robert Solow** a expliqué comment se forme les incitations à la croissance dans les pays développés, ce qui doit servir de modèle pour les pays « en retard » qui dispose des mêmes variables explicatifs que ces derniers. Il met en avant l'épargne et la croissance démographique au centre de sa démonstration

Voici les conditions préalables qui servent de soubassement au modèle :

- ✓ Le taux d'accroissement de la population, c'est-à-dire de la force de travail, noté  $n$ , est un donné exogène.
- ✓ L'épargne égale l'investissement et noté  $s$

---

<sup>52</sup>. Bernard Bret, Op. Cit, p. 48

- ✓ On tient compte du travail nécessaire par unité de produit ainsi que le capital nécessaire par unité de produit, ce dernier noté  $v$

En effet, il y a croissance régulière quand l'égalité  $s = v n$  est vérifiée, où « *le nombre  $v n$  représente la part de l'investissement dans la production juste nécessaire pour obtenir une croissance identique du stock de capital et de l'offre de travail* ». <sup>53</sup> Solow désigne cette situation par « condition de compatibilité ».

Supposons à présent que l'on fait varier le coefficient du capital  $K/Q = 1/v$ , sachant que  $v = Q/K$ , dans le but de manipuler  $s = v n$ , ce qui n'est pas toujours un équilibre naturel. En effet, l'homogénéité des deux facteurs  $K$  et  $L$  produit des rendements à l'échelle constants, donc en augmentant une unité de  $K$  sans faire varier  $L$ , on obtient un rendement décroissant.

Donc,  $Q/K = f(L/K)$

Jusqu'ici, l'exposé n'est guère intéressant pour l'économiste qui voudrait déceler l'élément clé de la croissance, d'autant plus que les faits contredisent les rendements à l'échelle décroissants. Donc, l'accroissement du capital et du produit n'est pas un phénomène relatif à l'intensification du travail : les rendements à l'échelle croissants est en parallèle avec l'existence d'un autre élément explicatif qui est **le progrès technologique**.

Le progrès technologique se comprend par l'unité d'efficience comme mesure du travail en fonction du temps, affectant à la fois les flux de capital et de travail  $K$  et  $L$ . Les dotations en unité d'efficience  $e^{bt}$  et  $e^{at}$  seront considérés comme les multiplicateurs réels de  $K$  et  $L$ .  $n$  prend alors une nouvelle valeur  $g$ , où  $g$  est le taux de progrès technologique. Le nouveau point de l'état régulier sera alors  $s = v g$

Suite à l'augmentation du taux de capital, il se révèle une contradiction qui est la combinaison d'un taux d'épargne constant et d'un coefficient de capital constant  $K/Q$ , ce qui conduit à une diminution de profit. Donc, « *si l'économie souhaite on pense qu'il le doit maintenir un taux de profit constant et un coefficient de capital constant, elle doit épargner et investir une fraction sans cesse décroissante de son produit* ». <sup>54</sup>

<sup>53</sup> Robert Solow (1972), « *Théorie de la croissance économique* », éd. Armand Colin, Paris, p. 21

<sup>54</sup> Ibid., p. 59

### 2.2.2 L'économie du bien être

La théorie du choix social se donne comme principale préoccupation l'élaboration d'un modèle de prise de décision collective, en partant de la base néoclassique où prévaut l'agrégation des préférences individuelles. Tel a été l'ambition de Kenneth Arrow à travers la démonstration de la possibilité opérationnelle d'un choix social, mais dont on connaît l'aboutissement qui est le théorème d'impossibilité. Soit la définition suivante qui exprime la fonction de bien-être social ainsi que les conditions à satisfaire pour valider le choix social, selon les termes de Sen :

« Définition 7 : Une règle de choix collectif est une relation fonctionnelle  $f$ , telle que pour tout ensemble d'ordre individuel  $(R_1, \dots, R_n)$  (un ordre pour chaque individu), une et une seule préférence sociale  $R$  est déterminée,  $R = f.(R_1, \dots, R_n)$  »<sup>55</sup>

Le théorème d'impossibilité d'Arrow affirme l'impuissance d'une telle fonction à rendre les préférences individuelles sous une seule et même préférence sociale.

Le premier pas entamé par Amartya Sen consiste à réfuter l'incohérence d'une comparaison interpersonnelle entre la préférence des individus, qui est la conséquence du théorème d'impossibilité d'Arrow. La raison avancée par Sen est que l'individu ne se limite pas dans un cadre restreint de recherche du bien être individuel, il est animé également par des préoccupations sociales et par le bien être d'autrui. « En négligeant l'importance de la morale dans les décisions des individus, la théorie économique se prive d'une information essentielle, susceptible de modifier certains de ses résultats (au sein de la théorie de la demande et de la production, par exemple) »<sup>56</sup>. Si le bien être individuel a été représenté par la théorie néoclassique de manière ordinale selon la hiérarchie des besoins, il en découle que l'intensité du bien être ressentie par chaque individu ne puisse être comparée en vue d'exprimer le bien-être collectif. Ce dernier serait alors fourni à travers une contrainte informationnelle, et pour le cas qui nous concerne, il s'agit de considérer uniquement les relations ordinales, et non cardinales de l'utilité, et cela afin de récuser toute forme d'arbitraire dans l'expression du bien-être collectif. Tel est la démarche d'Arrow, or c'est la contrainte informationnelle elle-même qui est la source d'incomplétude dans l'élaboration d'un choix social, et du coup met

---

<sup>55</sup>Sophie Pellé. *Amartya K. Sen : la possibilité d'une éthique économique rationnelle*. Economies and finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2009. French. <tel-00511366v1>, p. 71 consulté le 13 octobre 2016 à 19:22

<sup>56</sup> Ibid., p. 225

en branle tout espoir de fonder ces choix sur l'égalité et la justice. La sélection des informations jugées adéquates pour faire valoir l'efficacité fait abstraction du véritable mobile des individus dans leur processus de choix individuel, et la conséquence se fera sentir lorsque la légitimité de décisions collectives se trouve menacée.

Sen s'introduit dans un domaine autrefois ignoré par la science économique, qui est l'éthique, incluant également les questions de « bon sens » où la définition de l'utilité comme étant le plaisir qu'accompagne le résultat du choix, ou bien le désir qui stimule et oriente le choix s'avèrent impuissants devant les principes moraux. Ainsi, est-il pertinent d'inclure la satisfaction morale, de nature différente de la satisfaction matérielle de l'*homo economicus*, comme élément essentiel influençant le choix de l'individu. *« Le bien-être est entendu d'une façon large puisqu'il inclut certains droits, ainsi que la liberté de choisir parmi différents types de vie. (...) faire reposer l'évaluation économique sur une variable telle que le « respect de soi-même », engage le théoricien à formuler des jugements de valeur concernant la définition adéquate du bien-être. »*<sup>57</sup> C'est à travers cette nouvelle conception du bien être que Sen établit les édifices de ce qu'il appellera la capabilité, la seule voie par laquelle l'individu réalise pleinement son bien-être en tant qu'être humain. Soulignons que Sen n'insère pas une réflexion éthique qui déterminera la notion de bien et de mal au sein de la théorie économique, même si l'éthique est un concept clé de son argumentation, car cette tâche revient à d'autres disciplines. La capabilité dont il évoque l'importance renvoie à l'existence des normes éthiques dans le comportement humain, et le processus de choix économique faisant partie intégrante, ce qui ne peut être défini par un critère de sélection universel sur ce qui pourrait être bon ou mauvais pour l'homme. La liberté est alors le maître mot qui illustre la capabilité, liberté à observer dans les faits et non à réfléchir comme idéal, démarche peu évidente pour les adhérents à l'économie du bien être fondée sur l'utilitarisme, or c'est un grand pas vers l'étude plus adéquate et approfondie du comportement humain.

### 2.2.3 Les nouvelles approches du sous-développement

Les critiques adressées à l'égard de la vision de Rostow ouvrent à l'appréciation du modèle du développement dans sa dimension culturelle. *« Qu'on le veuille ou non, le développement ne saurait être différent de ce qu'il a été et est : l'occidentalisation du*

---

<sup>57</sup> . Sophie Pellé. *Amartya K. Sen : la possibilité d'une éthique économique rationnelle*. Economies and finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2009. French. <tel-00511366v1>, p. 148 consulté le 13 octobre 2016 à 19:22

monde »<sup>58</sup>En effet Rostow pense que l'histoire de l'Occident devrait être le modèle universel qui s'impose au reste du monde, que le Tiers Monde doit passer par ces différents étapes pour atteindre la prospérité. Et pourtant, il se pourrait bien qu'un pays atteigne un mode de consommation occidentalisé, sans pour autant pouvoir affirmer qu'il s'agit vraiment d'une augmentation du niveau de bien-être. « *Les consommations qui peuvent être considérés comme nécessaires varient avec le standard de vie du moment et du lieu. Elles se transforment et augmentent avec le temps* ». <sup>59</sup>Par conséquent, l'évolution du bien être devrait s'observer sous un autre angle opposé, et non selon une échelle calquée sur le modèle occidental, si le but est de dégager les conditions pour que la croissance ait un impact sur le niveau de vie de la population.

**Amartya Sen** n'est pas initialement un économiste du sous-développement, sa principale préoccupation fut la continuation des travaux de Kenneth Arrow sur l'économie du bien-être. Mais la portée des fruits de ses recherches l'a élevé au rang des auteurs de référence en matière de sous-développement, de sorte que les concepts qu'il a introduits ont servi d'inspiration pour la création de la mesure du développement : l'IDH. En évoquant le concept de capabilité dans la compréhension du bien être individuel, ce qui s'étend sur le bien-être collectif, quel est alors le rapport avec la résolution du problème du sous-développement ? « (...) *Selon Sen, compte tenu de la diversité des êtres humains et de la diversité des talents et des dons qui les caractérisent, il est nécessaire de tenter d'égaliser non les moyens d'accomplir des projets qui ont de la valeur pour les individus mais la liberté d'accomplir ces projets.* » <sup>60</sup>Pour faire valoir la capabilité, Sen est parti du constat selon lequel l'élaboration d'un choix public, étroitement lié avec les politiques de développement, doit être précédée par la considération d'un critère de ce qui est bon pour la collectivité. Mais l'évaluation de ce critère comme juste et représentatif de l'intérêt public renvoie à une mise en veilleuse des particularités individuelles, c'est-à-dire par l'égalité. Certes, les théoriciens et les autorités publiques n'ont pas négligé la centralité de ce concept, sauf que la préoccupation de Sen se tourne vers les fondements même de ce qui fait l'égalité entre les individus. Par-là, il affirme que les particularités des individus ne sont nullement aliénables pour pouvoir ériger un

---

<sup>58</sup> Serge Latouche, « *En finir, une fois pour toute, avec le développement* », article paru dans Le Monde diplomatique, en ligne sur <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/05/LATOUCHE/15204> consulté le 06 octobre 2016 à 20 : 54, p. 4

<sup>59</sup> Bernard Bret, Op. Cit, p. 32

<sup>60</sup> Sophie Pellé. *Amartya K. Sen : la possibilité d'une éthique économique rationnelle*. Economies and finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2009. French. <tel-00511366v1>, p. 337 consulté le 13 octobre 2016 à 19:22

concept universel d'égalité, car l'égalité de chance fournie par l'égalité de revenu ne peut compenser l'inégalité de situation. Sen s'oriente vers une égalité de résultat plutôt que vers une égalité de moyens, tel est le but de l'établissement de la capabilité : « *L'espace qui permet de penser l'égalité et la justice, est ainsi celui des capacités de base, qui désignent, dans un premier temps, la possibilité « d'accomplir certains actes fondamentaux ».*<sup>61</sup>

**Serge Latouche** adopte un point de vue radical sur les méfaits de la croissance dans la société occidentale, et qui étend son ampleur vers les pays sous-développés. Ici, le problème n'est plus de savoir comment atteindre la phase de décollage ou encore comment le progrès technique pourrait se développer dans le Tiers Monde, c'est l'articulation entre croissance et développement ainsi que l'idéologie qui la soutient qui est remise en question. Le passage de la croissance vers le développement sous-entend la ponction des fruits de la croissance, c'est-à-dire du profit, dans le pays générateur de croissance lui-même. Cela signifie que le mode de vie, et dans la même foulée le mode de consommation se transformera conjointement avec la diversification des produits et des services de plus en plus artificiels et sophistiqués, ce qui s'accroîtra avec les progrès technologiques pour améliorer les offres aux consommateurs. Seule la décroissance peut mettre fin à ce cercle vicieux qui perpétue la croissance vers le consumérisme. « *La décroissance renvoie à une sortie de la société de consommation (...) comparable à une cure d'austérité entreprise volontairement pour améliorer son bien-être, lorsque l'hyperconsommation en vient à nous menacer d'obésité* ». <sup>62</sup>La décroissance se distingue alors de l'état stationnaire, compris sous l'aspect d'un taux de croissance du PIB négatif ou encore la croissance zéro.

La critique du système capitaliste est centrée sur l'accumulation du profit. L'ambiguïté se trouve là où le bien être qui en découle dans les pays riches n'est pas souhaitable, car nuisible pour l'avenir de la planète, donc de l'humanité, alors que projeté dans les pays sous-développés, cet accumulation du profit, inexistant, est considéré comme le salut de la prospérité. La littérature économique a décelé cette ambiguïté à l'intérieur de l'idéologie marxiste, quand la lutte des classes se conjugue avec l'accumulation du capital qui est la force essentielle à la reproduction sociale des moyens de subsistance. « *Au final, cette croissance, vu sous l'angle production/emploi/consommation, est créditée de tous les bienfaits ou presque, même si, vu sous l'angle de l'accumulation du capital, elle est jugée responsable de*

---

<sup>61</sup> Ibid., p. 338

<sup>62</sup> Serge Latouche (2011), « *Vers une société d'abondance frugale* », éd. Mille et une Nuits, Clamecy (France), p. 32

*tous les fléaux : la prolétarianisation des travailleurs, leur exploitation, leur paupérisation, sans parler de l'impérialisme, des guerres, des crises (y compris bien sûr écologiques) »<sup>63</sup>*

La réalisation du modèle de l'homo economicus dans la sphère économique a suscité des réactions chez les auteurs de l'économie institutionnels, tandis que les macroéconomistes perpétuent le débat sur la pertinence de la rationalité. Cette dernière a une grande influence sur la mise en place des indicateurs de développement par l'intermédiaire de l'économie du bien-être, car elle fait intervenir aussi bien les agents individuels que les politiques de l'Etat et les institutions en vigueur. Force est de constater que les faits relatifs au sous-développement vont dans le même sens que ce qui est évoqué dans la théorie économique, mais dans un détail près que la compréhension selon la vision orthodoxe est la plus usitée lors de l'élaboration des politiques de développement. Le retour vers la compréhension origininaire du modèle de la rationalité économique permettrait de dégager une nouvelle vision de ce sur quoi devrait se concentrer la science économique pour atteindre son but ultime qui est le bien-être.

---

<sup>63</sup> Ibid., p. 108

## **PARTIE 2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES REALITES DU TIERS MONDE**

*Rapport-gratuit.com*   
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

## CHAPITRE 3 : CONFRONTATION DES DONNEES

La validation des hypothèses sur les causes du sous-développement fait intervenir divers points de vue qu'il faudrait reconsidérer à travers leurs sources. L'hypothèse est validée dans le cas où aucun fait ne puisse contredire l'énoncé, ce qui n'exclut pas la possibilité qu'elles soient toutes validées.

### Section 1 : Le sous-développement observé à travers les flux financiers et commerciaux

#### 3.1.1 Les flux de capitaux et d'investissement

Selon les régions du monde, la participation à la production mondiale de richesse est inégale, surtout à partir de la vulgarisation du mode de production capitaliste où les produits manufacturés prennent une pondération de plus en plus accentuée. Les flux de capitaux circulant à travers le monde reflètent le niveau de croissance des pays destinataires de ces capitaux, et du coup de leur niveau de développement. L'usage de ces capitaux varie néanmoins en fonction de leur nature, mais toujours dans le cadre d'un secteur productif.

**Tableau 1 : Composition des flux financiers privés nets à plus d'un an vers les régions en développement : 1977-2004 (en pourcentage)**

|                                                       | 77-80 | 81-84 | 85-89 | 90-93 | 94-98 | 99-04 |
|-------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Prêts bancaires                                       | 70    | 74    | 10    | 17    | 16    | -2    |
| Obligations                                           | 5     | 4     | 3     | 17    | 16    | 13    |
| Invest.de portefeuille                                | 0     | 2     | 13    | 18    | 13    | 7     |
| Investissements directs                               | 25    | 21    | 73    | 48    | 55    | 82    |
| Total en pourcentages                                 | 100   | 100   | 100   | 100   | 100   | 100   |
| Total en milliards de dollars<br>(Moyennes annuelles) | 45    | 59    | 25    | 87    | 228   | 203   |

Source : OCDE, *Coopération pour le développement*, rapports annuels, et Banque mondiale, *Global Development Finance*, rapports annuels. Calcul de Jacques Adda, in *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* (2006) 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 154.

Les colonnes retracent les périodes, en années, sur lesquelles le recueil des données a été effectué, tandis que les lignes présentent les types de flux financiers dans les régions en développement. Le contenu du tableau se présente en termes de pourcentage, mais les valeurs monétaires peuvent se déduire aisément à partir de la dernière ligne, par un calcul suivant la valeur

totale et le pourcentage. De gauche à droite, suivant les lignes, on a l'évolution d'un flux financier particulier en pourcentages dans des périodes sectionnées entre 1977 et 2004 ; de haut en bas on dispose de la part de chaque flux pour une période donnée.

La tendance de ces flux à la veille des années 2000, c'est-à-dire dans la période 99-04 se concentre sur les investissements directs au détriment des investissements de portefeuille, sûrement à cause du risque élevé que représentent les pays en développement pour ce genre de placement. Le pourcentage négatif des prêts bancaires entre 1999 et 2004 signifie qu'il y a excédent d'emprunt par rapport au prêt, puisqu'il s'agit de flux financier net. La prépondérance des investissements directs par rapport aux autres flux dans cette période mais aussi comparée aux précédentes, s'explique par la montée en puissance des pays émergents, ayant acquis une performance et une expérience en termes de productivité. L'Afrique subsaharienne nous intéresse au plus haut point pour l'étude de ce cas précis. Cela nous emmène à considérer en détails les répartitions des flux financiers selon leur nature et leur destination dans les pays en développement.

**Tableau 2 : Apports financiers nets à plus d'un an reçus par les régions en développement sur la période 2000-2004 par type de capitaux (moyennes annuelles en milliards de dollars)**

|                                  | Crédits bancaires | Obligations | Flux d'investissement directs | Invest.de portefeuille | Flux financiers publics | total |
|----------------------------------|-------------------|-------------|-------------------------------|------------------------|-------------------------|-------|
| Afrique subsaharienne            | -1                | 2           | 10                            | 2                      | 17                      | 30    |
| Afrique du Nord et Proche Orient | 0                 | 3           | 4                             | 0                      | 1                       | 8     |
| Asie du Sud                      | 0                 | 1           | 5                             | 4                      | 3                       | 13    |
| Extrême Orient                   | -9                | 3           | 54                            | 7                      | 0                       | 55    |
| Amérique latine                  | -6                | 8           | 55                            | 1                      | 6                       | 64    |
| Europe de l'Est et Asie centrale | 12                | 10          | 34                            | 1                      | 7                       | 64    |
| Total                            | -4                | 27          | 162                           | 15                     | 34                      | 234   |

Source : Banque mondiale, Global Development Finance, 2005, Calcul de Jacques Adda, in *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* (2006) 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p.132

Le tableau ci-dessus illustre la période allant de 2000 à 2004, selon la lecture en colonnes, celle où les investissements directs atteignent un niveau considérable pour les pays en développement, catégorisé en différentes régions, selon la lecture en lignes. Or, la répartition de ces flux montre que l'Afrique subsaharienne présente une part non négligeable

des flux financiers publics, non négligeable comparé dans l'ensemble des types de financement dont elle bénéficie, mais aussi vis-à-vis des autres régions en développement compte tenu de ce type particulier de flux. A partir des années 2000, les flux financiers publics se sont en général allégés, voire même nuls pour l'extrême orient, catégorie incluant la Chine : c'est le signe d'une capacité autofinancement de l'Etat induit par un puissant secteur privé. Par contre, 17 milliards de dollars, soit 50% des flux financiers publics des pays en développement reviennent à l'Afrique subsaharienne. La faiblesse du secteur privé africain se traduit par le montant de ses investissements directs qui est de 10 milliards de dollars, n'atteignant même pas les 10% du total des investissements directs dans les régions en développement. Bien que ce montant soit explicite parmi les autres flux qui lui sont destinés, il demeure néanmoins insuffisant car les flux financiers publics renflouent à eux seuls cet écart.

Pour appuyer la thèse selon laquelle les flux de capitaux privés dans un pays donné impliquent la croissance, nous allons observer particulièrement les flux d'Investissement Directs Internationaux (IDI) pour chaque région du monde. Cela est dans le but de faire valoir la relation de cause à effet précédemment citée.

**Tableau 3 : Structure régionale des flux cumulés d'investissements directs (IDI), tous secteurs (en pourcentage des entrées et sorties mondiales d'IDI)**

|                              | Entrées d'IDI |             | Sorties d'IDI |             |
|------------------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
|                              | 1988-1990     | 2003-2005   | 1988-1990     | 2003-2005   |
| <b>Pays industrialisés</b>   | <b>82,5</b>   | <b>59,4</b> | <b>93,1</b>   | <b>85,8</b> |
| dont : Etats Unis            | 31,5          | 12,6        | 13,6          | 15,7        |
| Union Européenne             | 40,3          | 40,7        | 50,6          | 54,6        |
| <b>Pays en développement</b> | <b>17,5</b>   | <b>35,9</b> | <b>6,9</b>    | <b>12,4</b> |
| dont : Afrique               | 1,9           | 3,0         | 0,4           | 0,2         |
| Asie du Sud et de l'Est      | 10,0          | 18,4        | 5,0           | 7,7         |
| <b>Europe de l'Est</b>       | <b>0,0</b>    | <b>4,7</b>  | <b>0,0</b>    | <b>1,8</b>  |
| <b>Monde</b>                 | <b>100</b>    | <b>100</b>  | <b>100</b>    | <b>100</b>  |

Source : CNUCED [2006], Rapport sur l'investissement dans le monde, in Jacques Adda, (2006) *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 84

Le pourcentage des investissements dans ce tableau se fait par le classement en trois régions du monde, les sous régions qui figurent dans chaque classement ne représente que partiellement cette région. Les entrées et les sorties D'IDI se lisent verticalement, la comparaison entre les deux périodes se faisant cote à cote horizontalement pour chaque région du monde.

Que ce soit pour l'entrée ou pour la sortie d'IDI, les pays industrialisés tiennent la première place dans ces flux même si dans les années 2000, ils accusent une faible diminution. Les entrées d'IDI dans les pays en développement sont nettement supérieures aux sorties et ont tendance à croître à partir des années 2000, mis à l'intérieur de cette catégorie, la participation de l'Afrique est insignifiante et elle est devancée largement par l'Asie. Sachant que la situation idéale est la présence d'un flux croisé entre les entrées et les sorties d'IDI, tel que le montre l'Union Européenne, l'Afrique est encore loin de ce schéma, car qu'il s'agisse de flux entrant ou sortant les chiffres de 3% et de 0,2% dans les années 2000 dénoncent un retard sur l'intégration dans ce processus. Le cas de l'Asie est par contre un phénomène typique des pays émergents, c'est-à-dire représente une hausse des entrées en IDI et inclut la part la plus importante dans les régions en développement. Un pourcentage de l'entrée doublement supérieur par rapport à la sortie d'IDI prouve l'importance des investissements dans cette catégorie de pays, l'excédent de capitaux n'étant pas encore assez conséquent pour permettre d'augmenter les investissements à l'extérieur. Bref, l'ensemble des données démontre que les investissements dans le secteur privé renforce la position des pays industrialisés, ce qui est un modèle pour les pays en développement en encourageant les entrées d'IDI.

La croissance engendrée par l'augmentation des investissements devrait se traduire non seulement par une translation vers une sortie nette d'IDI, mais aussi par l'élargissement du commerce extérieur. Les flux de capitaux sont d'ailleurs concrétisés nécessairement par des flux réels, puisque la division internationale du travail étant accentuée par les IDI et faisant intervenir excessivement l'exportation dans le processus de production. Mais par ailleurs, la consommation de ces biens manufacturés ne se limite pas à l'intérieur du pays producteur : l'augmentation des biens manufacturés générés par les investissements participe à la croissance. L'hypothèse H1, stipulant l'importance des flux d'investissement dans la génération de la croissance, se trouve vérifiée.

### **3.1.2 L'ouverture au commerce internationale**

Il existe un lien intrinsèque entre l'afflux de capitaux et l'ouverture au commerce international, et pourtant cette dernière peut se développer à travers une politique de l'Etat. C'est la conjoncture internationale actuelle qui inculque le modèle basée sur la part croissante des produits manufacturés dans les échanges. Néanmoins, on pourrait considérer le poids des échanges comme facteur clé de la croissance économique, même si la réussite de cette

politique nécessite la considération de divers paramètres, tels que l'amélioration en qualité et en quantité des biens.

**Tableau 4 : Répartition du PIB, des exportations et de la population mondiales en 2006 (en pourcentages)**

|                                  | PIB PPA (a) | Exportation de biens et services | Population  |
|----------------------------------|-------------|----------------------------------|-------------|
| <b>Economies développés</b>      | <b>48,6</b> | <b>58,1</b>                      | <b>14,0</b> |
| Dont : Etats Unis                | 19,7        | 9,8                              | 4,7         |
| Zone Euro                        | 14,7        | 29,0                             | 5,0         |
| <b>Economie en développement</b> | <b>44,2</b> | <b>34,2</b>                      | <b>78,7</b> |
| Afrique dont :                   | <b>3,4</b>  | <b>2,5</b>                       | <b>12,8</b> |
| Afrique subsaharienne (b)        | 1,4         | 0,9                              | 8,7         |
| Amérique latine dont :           | <b>7,6</b>  | <b>5,2</b>                       | <b>8,5</b>  |
| Brésil                           | 2,6         | 1,1                              | 2,9         |
| Asie dont :                      | <b>30,6</b> | <b>21,8</b>                      | <b>53,6</b> |
| Chine                            | 15,1        | 7,2                              | 20,5        |
| <b>Economie en transition</b>    | <b>7,2</b>  | <b>7,6</b>                       | <b>7,3</b>  |
| dont : Europe Centrale           | 3,4         | 4,3                              | 2,9         |
| Russie                           | 2,6         | 2,3                              | 2,3         |
| <b>Monde</b>                     | <b>100</b>  | <b>100</b>                       | <b>100</b>  |

(a) Aux taux de change de parité de pouvoir d'achat

(b) Hors Afrique du Sud et Nigeria

Source: FMI, World Economic Outlook, avril 2007. Calcul de Jacques Adda, in *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* (2006) 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 151

On peut affirmer, d'après le contenu du tableau ci-dessus, que le montant du PIB du continent asiatique est attribuable au volume de ses exportations exprimé en pourcentage du total des exportations mondiales. L'Asie accapare à elle seule presque le trois quart de la production de richesse dans l'économie en développement, et parallèlement plus de la moitié des exportations fournies dans cette catégorie. Le poids de sa population pourrait servir d'argument valable pour l'explication de cette montée en flèche de l'économie asiatique, ce qui sera vite contredit par le cas de la zone euro, où le volume de ses exportations dépasse celui de l'Asie pour seulement 5% de la population mondiale. Il est vrai que l'Europe possède une longueur d'avance en termes de compétitivité sur le reste du monde, et l'émergence de l'Asie sur la scène du commerce international n'est apparue que depuis les années 80. Mais cet avantage de l'Europe le pousse vers une position privilégiée dans le cadre de la production de la richesse mondiale, soit l'équivalent de la Chine dans ce domaine. Ainsi, est-il pertinent de déduire que l'intégration de la Chine dans le commerce internationale lui a permis de rattraper la position de l'Europe, ne serait-ce que pour une part assez modeste vis-à-vis du

volume total des exportations, c'est-à-dire 7% de celui-ci , mais suffisamment considérable vu la durée de son évolution et sa situation en tant que pays particulier.

Quant à l'Afrique, elle montre une situation inverse de celle qui est précédemment décrite, avec une population doublée de celle de la zone euro pour un PIB de 3,4% du total mondial, ce qui s'explique par la part minimale de ses exportations, soit 2,5% seulement du total mondial. Cette situation périphérique de l'Afrique tire ses origines de la structure interne de son économie, mais qu'il faut confronter également avec ses relations avec l'extérieur.

**Tableau 5 : Performances économiques et spécialisation à l'exportation (taux de croissance annuels moyens 1982-2004, en pourcentage)**

|                                  | PIB | Volume des exportations | Volume des importations | Part des produits manufacturés dans les exportations (2003) |
|----------------------------------|-----|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Afrique subsaharienne            | 2,6 | 3,6                     | 3,6                     | 26 (a)                                                      |
| Afrique du nord et Proche Orient | 3,8 | 4,3                     | 3,5                     | 20                                                          |
| Amérique Latine                  | 2,4 | 6,8                     | 4,3                     | 57                                                          |
| Asie                             | 7,1 | 10,7                    | 9,3                     | 81                                                          |

(a) en 2001

Source : FMI, World Economic Outlook (trois première colonnes), et Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 2006 (dernière colonne). Calcul de Jacques Adda, in *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* (2006) 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 147

Parmi les régions évoquées ci-dessus, seule l'Afrique subsaharienne présente un même niveau de croissance entre ses exportations et ses importations dans la période considérée. Le résultat serait une difficulté d'acquérir un gain net dans les échanges puisque le solde de la balance commerciale échappe de justesse au déficit. Il est clair que le commerce international aura peu d'impact sur l'évolution du taux de croissance du PIB, vu que dans un intervalle de 22ans elle affiche un taux de croissance moyen de 2,6% contre 7,1% pour l'Asie. L'on constate que l'écart entre la croissance moyenne du volume des exportations et celui des importations des autres régions n'est pas trop étendu, ce qui permet néanmoins de dégager un excédent commercial, ce qui imputera au taux de croissance du PIB. Cette relation s'observe aisément pour le cas de l'Asie, car c'est elle qui présente le taux de croissance le plus élevé, proportionnelle à une part croissante des volumes des importations et des exportations. Toutefois, la part des produits manufacturés dans les exportations complète la cohérence de la relation, dans le sens où ces produits renferment plus de valeur ajoutée que les produits primaires et renfloue la valeur des exportations. Le poids des produits manufacturés pallie

l'écart entre le volume des importations et des exportations pour donner un effet positif sur la croissance du PIB pour le cas particulier de l'Asie.

Non seulement il faudrait intégrer le marché mondial pour faire apparaître une évolution positive du PIB, il faut également accroître la part des produits à forte valeur ajoutée. Le problème de l'Afrique se situe au niveau du renforcement de la capacité à exporter, ce qui doit se conjuguer avec un assainissement des importations. En outre, la demande internationale impose ses normes surtout avec l'avènement de la mondialisation, ce qui mérite l'attention pour vérifier l'hypothèse sur la relation entre croissance économique et commerce internationale.

**Tableau 6 : Composition des exportations mondiales 1950-2005 (en pourcentage du total)**

|                                 | 1950      | 1963      | 1973      | 1983      | 2000      | 2005      |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Produits primaires</b>       | <b>60</b> | <b>45</b> | <b>38</b> | <b>39</b> | <b>23</b> | <b>26</b> |
| Agricoles                       | 46        | 29        | 21        | 15        | 9         | 8         |
| Minéraux                        | n.d       | 6         | 6         | 4         | 3         | 4         |
| Energétiques                    | n.d       | 10        | 11        | 20        | 11        | 14        |
| <b>Produits manufacturés(a)</b> | <b>40</b> | <b>55</b> | <b>62</b> | <b>61</b> | <b>72</b> | <b>74</b> |

n.d : non disponible

(a)y compris produits non spécifiés

Source : OMC, Statistiques du commerce international, 2006 in Jacques Adda, (2006) *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p.67

En 50 ans, le rang des exportations en produits primaires et ceux des produits manufacturés en termes de pourcentages se sont inversées. Sachant que le volume absolu des exportations n'a cessé de croître pendant cette période, et cela en ne tenant pas compte de son évolution pour une région particulière du monde, le poids des produits primaires qui passe de 60% à 26% n'est qu'une expression en termes relatifs. On ne peut pas alors affirmer que le quota des produits primaires est en baisse, il est seulement devancé par l'importance accordée aux produits manufacturés.

L'augmentation des exportations en produits manufacturés est donc le signe même de l'expansion du commerce international, la voie par laquelle les pays en développement actuellement émergents ont pu redresser leur économie. Donc l'hypothèse H2, concernant l'ouverture au commerce international, avec la prépondérance des produits manufacturés, comme condition nécessaire à la croissance est alors vérifiée.

### 3.1.3 Les divers politiques de développement

Les théoriciens ont envisagé d'autres issues pour le développement selon les spécificités des problèmes rencontrés dans certaines régions. Si les pays asiatiques et latino-américains ont su tracer leur chemin pour suivre les avancées économiques des pays riches, il n'en est pas ainsi pour l'Afrique subsaharienne. Les politiques de développement mises en place servent à corriger la complaisance des Etats africains, mais la réalité actuelle traduit plutôt un échec pour chaque politique adoptée

- **L'endettement** des Etats africains est la première politique, relevant d'une vision nationaliste et optimiste, pour permettre le développement à travers l'industrialisation. Cette option était considérée comme étant envisageable vu l'essor des produits primaires sur le marché mondial dans les années 60. « *A la fin de 1972, la dette s'élevait à 75 milliards de dollars et le service annuel de la dette dépassait 7 milliards de dollars. Le service de la dette a augmenté de 18% en 1970 et de 20% en 1971. Le taux moyen d'augmentation de la dette depuis la décennie de 1960 a représenté presque le double du taux de croissance des revenus d'exportation avec lesquels les pays endettés doivent assurer ce service de la dette.* »<sup>64</sup> Le retournement de la situation s'est fait vite sentir dès la décennie suivante : l'espoir placé dans les revenus d'exportations pour l'amortissement de la dette s'est également effondré suite au deuxième choc pétrolier survenu en 1980. L'accumulation de la dette a provoqué la panique des créanciers internationaux quant à la solvabilité des Etats débiteurs.
- **La politique d'Ajustement Structurel (PAS)** entrepris par le FMI et la Banque Mondiale entre 1980 et 1990 était dans le but de rétablir la situation financière des pays endettés mais aussi pour rassurer les créanciers sur une possible amélioration des capacités de remboursement. Les mesures mises en place se résument à des austérités budgétaires, à la suppression des subventions et à des privatisations des entreprises publiques à partir des années 90, ce qui s'est révélé inadapté à la position déjà critique de l'Afrique. « *Les décennies 1980 et 1990 verront même les taux d'investissement tomber en Afrique en dessous de 15% du PIB, alors qu'il serait indispensable de les porter au-delà de 25%, pour accompagner la fenêtre d'opportunité démographique qui se présente* ». <sup>65</sup> Les entreprises qui ne sont pas mûrs pour la privatisation n'ont pas pu rétablir le déficit causé par l'accumulation des dettes, et encore moins porter

---

<sup>64</sup> Toussaint Eric et Millet Damien, (2008) *60 questions 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale*, éd. CADTM et Syllepsis, Liège (Belgique), pp. 94-95

<sup>65</sup> Boillot Jean Joseph et Dembinski Stanislas (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, p. 110

l'économie vers plus de croissance. L'optique initiale des bailleurs de fond s'avère alors infructueux, en misant sur l'efficacité d'une idéologie capitaliste dans des économies vulnérables. Pour l'Afrique en particulier, « *la croissance annuelle chute de 5% en moyenne, entre les années 1960 et le début des années 1970, à 3% entre 1975 et 2000.* »<sup>66</sup>

- ***L'Objectif du Millénaire pour le Développement*** résulte de la prise de conscience, sur le plan du développement, de la dégradation de la situation au niveau mondiale. Il ne s'agit plus d'une concentration des efforts vers les régions les moins avancées, mais plutôt la mise en œuvre d'une responsabilité commune pour réaliser le développement. En se focalisant en premier lieu sur la réduction de la pauvreté, en se basant sur la disponibilité des ressources et de la technologie, les résultats s'avèrent décevantes

**Tableau 7 : Nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour (en millions)**

| Régions                     | 1981 | 1990 | 2004 | 2015(estimation) |
|-----------------------------|------|------|------|------------------|
| Afrique subsaharienne       | 168  | 240  | 298  | 326              |
| Amérique latine et Caraïbes | 39   | 45   | 47   | 38               |
| Asie du Sud                 | 473  | 479  | 462  | 304              |

Source : Banque mondiale, in Toussaint Eric et Millet Damien, (2008) *60 questions 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale*, éd. CADTM et Syllepses, Liège (Belgique), p. 34

Nous allons entamer une lecture horizontale du tableau en se focalisant sur la ligne où figure l'Afrique subsaharienne. L'intérêt que l'on porte sur cette région particulier du monde vient du fait que l'évolution des chiffres entre 1981 et 2015 est en hausse, et cela de façon remarquable par rapport à l'Amérique latine et l'Asie du sud qui ont affiché une baisse. Si le premier objectif stipule que la proportion des personnes disposant d'un revenu inférieur à 1dollar par jour doit être réduite de moitié entre 1990 et 2015, l'évolution des statistiques dans les régions les plus touchés par la pauvreté révèle des chiffres presque invariants dans sa totalité, même en tenant compte de l'élévation du niveau de vie dans les pays émergents. Les données intégrales peuvent certes afficher une réduction de moitié en nombres, notamment en référence aux estimations de 2015, mais pas nécessairement une réduction en termes de proportions. L'accroissement démographique, dont l'estimation est en hausse, est un paramètre non négligeable pour pouvoir comparer une proportion entre deux périodes, en tout cas l'essentiel est de dégager une proportion relative à la population totale et non en valeur absolue.

---

<sup>66</sup> Ibid., p. 109

Les interventions des bailleurs de fond s'inscrivent dans le sillage d'une économie libérale, bien que le chemin emprunté fût très différent de celui des pays émergents. Les financements ne suffisent plus à expliquer les retombés économiques, observables dans certains cas mais pas dans d'autres, si l'on se rapporte à l'importance de leur montant quel que soit leur nature, puisque leur usage converge vers le processus de développement. Les relations de cause à effet ont été validées quant à l'impact des investissements et du commerce extérieur sur la croissance, l'interrogation qui persiste consiste à savoir : pourquoi les pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas parvenus à investir comme il se doit, et du coup développer leur commerce extérieur ?

## **Section 2 : Le sous-développement observé à travers le bien être**

### **3.2.1 Les nouvelles mesures du développement**

Il est vrai que la première référence pour permettre de classer un pays dans le groupe de pays développés ou dans celui de pays en développement est le niveau de richesse selon le PIB. Il serait pourtant précipité d'émettre un jugement à travers ce critère unique quant à l'évolution du développement proprement dit, car les traits saillants du sous-développement sont plus perceptibles sous ses aspects qualitatifs.

L'indice GES (Global Economic Score), élaboré par les équipes de Goldman Sachs, réunit les conditions favorables à la croissance : conditions politiques, stabilité économique, conditions macroéconomiques, capital humain et niveau technologique. L'indice GES traduit la précarité ou les perspectives offertes par cette source de revenu, en se basant sur des appuis institutionnels et des études économiques approfondis. Il rétablit en quelque sorte un lien entre le niveau du PIB et le niveau de développement qui pourrait en résulter, même si son contenu est plutôt de l'ordre du décollage économique plutôt que celui du développement proprement dit

**Tableau 8 : Groupes de pays face au décollage selon le niveau de revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat et le potentiel institutionnel de développement (Indice GES)**

|             | PIB/hab. \$PPA 2010 | GES 2010 |
|-------------|---------------------|----------|
| Ile Maurice | 13215               | 6,1      |
| Cap Vert    | 3563                | 5,9      |
| Seychelles  | 24837               | 5,8      |
| Chine       | 7518                | 5,4      |
| Lybie       | 14878               | 5,1      |
| Sénégal     | 1814                | 4,3      |
| Inde        | 3291                | 4,0      |
| Madagascar  | 911                 | 3,9      |

Source: Goldman Sachs, Global Economic Paper, 2010, n°206 in Boillot Jean-Joseph et Dembinski Stanislas (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, p. 125

Les données ici présentes montrent à quel point le revenu par habitant ne peut indiquer la potentialité de développement. En effet, le revenu par habitant pour chaque pays relève à la fois de la structure de la population que de la nature des principales activités génératrices de revenus. Ici, c'est le changement de l'environnement économique qui sera susceptible de converger vers le développement, étant donné que le décollage s'exprime par de changements de comportements économiques et sociaux.

Les sept premiers pays cités sont classés par la Goldman Sachs comme faisant partie du groupe ayant déjà franchi le seuil du décollage, se rapportant à l'indice GES qui est supérieur à 4. Soulignons que l'écart entre les revenus par habitant observé dans ce groupe peut être considérable pour deux pays en rang consécutif, ce qui conduit à l'affirmation selon laquelle les chiffres du PIB serviraient à titre de comparaison. En ce qui concerne le niveau de développement d'après l'IDH, il est assez expressif si l'on se réfère aux estimations évoquées par l'indice GES.

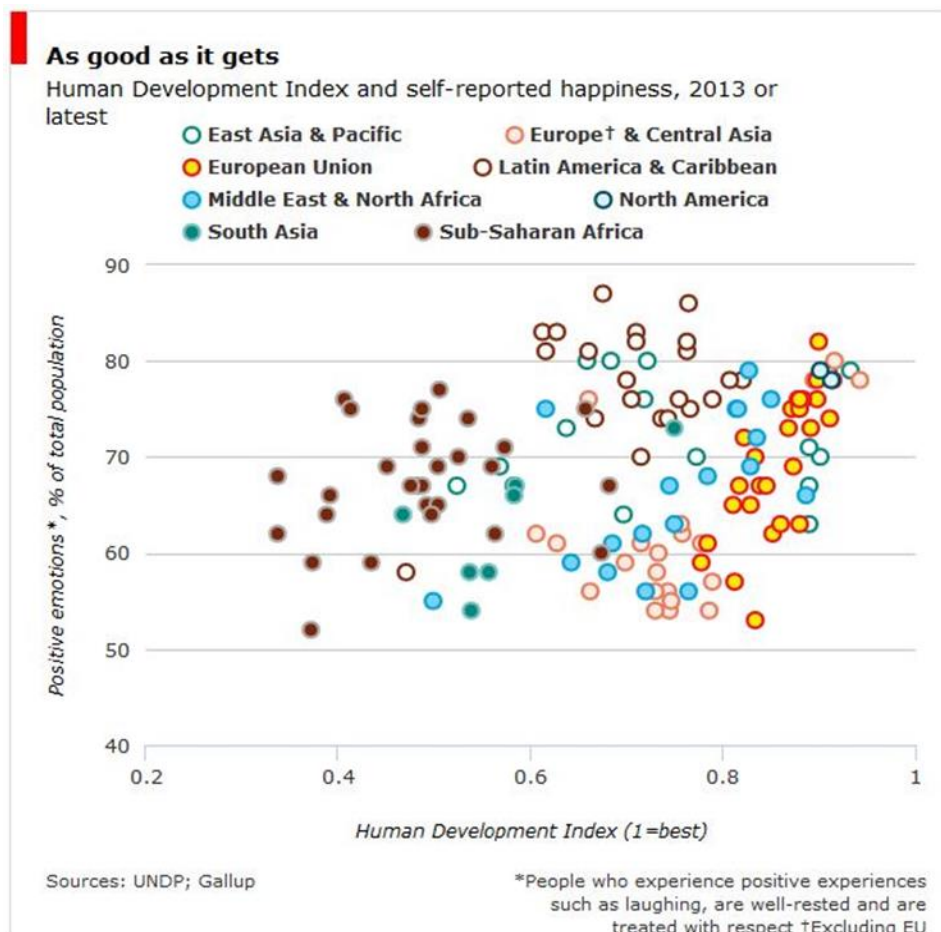
**Tableau 9 : Indice de développement humain en 2014**

|             | IDH   | Rang selon l'IDH | Indice de Développement du Genre |
|-------------|-------|------------------|----------------------------------|
| Ile Maurice | 0,777 | 63               | 0,950                            |
| Chine       | 0,727 | 90               | 0,943                            |
| Lybie       | 0,724 | 94               | 0,950                            |
| Sénégal     | 0,466 | 170              | 0,883                            |
| Inde        | 0,609 | 130              | 0,795                            |
| Madagascar  | 0,510 | 154              | 0,945                            |

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2015

Les données sont extraites parmi une liste de 188 pays, dont l'aspect général est assez fidèle à ce que donnait à voir les données sur le PIB pour les mêmes pays concernés. Sachant que l'indice GES s'attache sur les potentialités économiques, donc projette sur un schéma possible pour un pays donné, il n'existe pas de corrélation avec l'IDH : les similitudes entre ces deux indices, c'est-à-dire un indice GES élevé pour un IDH élevé, proviendraient du niveau de revenu. Le PIB n'est donc pas neutre, mais n'explique pas entièrement le développement humain, ce qui signifie que les écarts constatés entre les deux variables sont imputables à d'autres critères, notamment la santé et le niveau d'éducation. Or, la santé et l'éducation ne s'acquiescent pas par une simple hausse du niveau de revenu, car interviennent également les facteurs sociaux qui pourraient influencer de manière positive ou négative sur la

jouissance de ces services. Le Sénégal qui a progressé dans l'amélioration des conditions favorables pour son développement économique, est devancé par Madagascar en matière de développement humain, pays qui n'a pas encore franchi le seuil du décollage. Le développement n'est pas seulement une affaire de richesse, il s'agit également d'un choix de vie ayant pour but la recherche du bien-être, ce qui signifie que le sous-développement provient de la difficulté à atteindre ce bien être.



Le graphique montre d'une manière explicite que le développement humain se distingue du bonheur, ayant chacun ses propres attributs, pouvant même être confrontés pour mettre en exergue leur particularité. Il exprime en abscisse l'IDH et en ordonnée les émotions positives recueillis à travers l'auto déclaration de joie, avec la notation qui explique que les gens ayant ressenti des expériences positives tels que les rire sont plus sereins et mieux traités. La meilleure situation se trouve aux environs des coordonnées de 1 pour l'abscisse et 90 en ordonnée ; le pire par contre se rapproche de l'origine, soit au point de coordonné de 40 et 0,2 sur le graphique. La tendance des nuages de points nous donne à voir que ceux de l'Amérique latine et des Caraïbes se concentrent aux alentours des 80% de la population

totale, indiquant que c'est la région du monde où le bonheur individuel se vit le plus. En termes de développement humain, l'Union Européenne a atteint le meilleur score, hormis quelques points dispersés des autres régions, mais qui est submergé dans la moyenne du point de vue du bonheur individuel. L'Afrique subsaharienne dispose quant à elle de l'IDH le plus bas, et pourtant elle jouit d'un niveau de bonheur similaire au reste du monde. Le schéma est très dispersé.

La question est alors de savoir dans quelle mesure on peut parler de bien-être, dans le cas où le sens de ce mot renvoie à ce qui se fait sentir lors de la consommation d'un bien économique. La santé et la détention d'un savoir seraient-ils l'équivalent du bien-être, ou alors est-ce la « consommation » de ces biens dégagerait-il le bien-être ou la satisfaction ? Dans le second cas, le bien-être ne peut se réduire à la consommation de ces deux types de biens et elles ne doivent pas être érigées comme référence du bien-être. Le bonheur individuel se comprend à travers les émotions fortes et positives vécues et ressenties quotidiennement, contrairement au bien-être économique qui est un concept beaucoup plus limité. Il n'est pas contradictoire cependant de penser que ce bonheur individuel puisse s'obtenir, du moins en partie, par la consommation de biens ou encore par la jouissance d'une longue vie pleine de santé.

L'IDH sert de mesure à l'atteinte d'un objectif qui est le bien-être, il reste à savoir comment certains pays sont parvenus à un chiffre meilleur que les autres, en se basant sur le fait qu'ils étaient au même pied d'égalité à une date donnée. Mais suite à une extension de la notion de bien-être à celle du bonheur, il serait encore plus délicat de déterminer en quoi consiste véritablement la ruée vers la croissance et la consommation de masse.

### **3.2.2 Les soubassements de la réussite du développement**

Le décalage des avancées des pays du Tiers Monde remettent en questions les modèles de développement déjà mis en œuvre depuis la décolonisation. Le développement étant un objectif, élaboré par la politique de l'Etat, seule la recherche des moyens sont attribués comme tâche des économistes, dont la solution avancée fréquemment est la croissance économique. Ces moyens seraient-ils alors inefficaces ou bien inadaptés à certaines circonstances ? On ne parle pas ici du lien entre développement et croissance, c'est-à-dire la capacité d'obtenir l'objectif à partir d'un moyen donné, mais c'est au niveau de la croissance essentiellement que l'interrogation se pose. C'est la mise en œuvre des moyens

sans rapport préalable avec les objectifs qui nous intéressent : nous sommes tout à fait au cœur de la science économique.

Rappelons d'abord que les facteurs de croissance économique, tel qu'il a été démontré précédemment, sont l'investissement et l'ouverture au commerce, supposant implicitement d'une part le financement, soit par l'épargne soit par d'autres sources extérieures, et d'autre part l'innovation et les nouvelles politiques managériales. Les pays actuellement émergentes ne sont par contre parvenus à leur situation actuelle sans une incitation à la croissance, qui peut être de nature institutionnelle ou culturelle, se traduisant par une mobilité individuelle. La Chine a été l'objet d'une polémique dans les débats et les opinions publiques suite au changement à grande vitesse qu'elle a effectué au cours des trois dernières décennies, qui en réalité relève d'un phénomène assez miraculeux. Les causes principales du décollage chinois se condensent dans ces rapports : « *Entre 1980 et 2010, en Chine, le taux d'alphabétisation a ainsi grimpé de deux tiers à 90% de la population, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (...) Le « Grand Timonier », imprégné à la fois de la culture élitiste mandarin et d'égalitarisme, a fait ouvrir des écoles primaires dans tous les villages conquis avant même la libération* ». <sup>67</sup>Rien n'empêche le monde sous développé de prendre la Chine comme modèle, mais le fait est que c'est dans ce pays que s'est réalisé ce progrès : l'intervention politique du Président Mao Tsé Tong n'est pas du tout neutre. Et l'alphabétisation de masse contribue en grande partie à favoriser l'ouverture économique des années 80, par l'amélioration du capital humain.

Le chemin emprunté par l'Inde en matière d'éducation présente par contre une démarche peu commune, car la répartition des efforts au sein de la population est assez hétérogène. En effet, elle a priorisé l'enseignement universitaire et ce depuis l'indépendance en 1947, en ralentissant l'alphabétisation de la masse populaire qui sont à moitié analphabètes : « *En 2001, à peine plus d'un habitant sur deux pouvait lire et écrire dans l'Etat le plus peuplé de l'Inde, l'Uttar Pradesh (166 millions d'habitants alors), nettement en dessous de la moyenne africaine.* » <sup>68</sup>La cause de cette forte disparité s'explique par la société indienne hiérarchisée par des castes, ce qui ne favorise en aucun lieu l'accès inclusif aux droits fondamentaux tels que l'éducation. La formation d'élites est destinée aux personnes issues de haute caste, ce qui est peu compatible avec une vision pour l'industrialisation devant la pénurie en main d'œuvre qualifiée, contrairement à la Chine qui s'est armée d'ingénieurs et

---

<sup>67</sup>Boillot Jean Joseph et Dembinski Stanislas (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, pp. 74-75

<sup>68</sup>Ibidem

techniciens afin d'étoffer ses industries florissantes. Cependant, la situation en Inde s'est améliorée suite à d'énormes progrès, non pas sous l'appui d'arguments économiques, mais sous la prise de conscience d'un droit universel à l'éducation qui émerge de la couche sociale défavorisée. La marche pour la scolarisation inclusive n'a été possible que par une réforme constitutionnelle, marque d'une réforme des valeurs et des mentalités au sein de la société civile, ce qui s'est concrétisé par une politique de discrimination positive en faveur des basses castes. A présent, l'Inde a su frayer son propre chemin pour le décollage économique, attisé par l'ambition de devenir le premier rang mondial en la détention du savoir et de la connaissance, ce qui lui a permis d'intégrer excellemment le secteur informatique.

L'illustration par deux exemples, celui de la Chine et de l'Inde, de la réussite du développement n'est pas arbitraire, non pas que ces deux pays sont typiques en la matière, mais au contraire pour montrer qu'il n'y a pas de modèle type. On pourrait classer aisément l'éducation parmi les principaux leviers de la croissance, du même ordre que l'épargne, seulement la question de savoir pourquoi elle a pu avoir lieu dans un pays et pas dans un autre subsiste. La réponse en est que l'incitation à la croissance, qu'il s'agisse de mobiliser en premier abord l'éducation ou l'épargne ou autre facteur, est spécifique à chaque pays, compte tenu de l'objectif et des contraintes qui se présentent. Mais l'incitation n'est pas forcément le résultat d'une action volontaire, elle peut être quelque chose de très factuelle à laquelle on ne peut effectuer une emprise, que l'économie ne serait en fin de compte qu'un réceptacle des effets positifs ou négatifs.

L'Inde a effectué un grand pas dans le cadre de l'application des droits de l'homme, progrès essentiellement juridique mais qui a eu des retombés économiques forts heureux. Et quel que soit la forme par laquelle l'incitation se manifeste, qu'elle a eu ou non pour dotation initiale la promotion de l'économie, elle inclut nécessairement une visée pour l'amélioration du bien-être.

### **3.2.3 Les déviations du rôle de la croissance**

Tout au long de la démonstration, il n'a pas été question de remettre en cause la relation entre la croissance et le développement, pour la simple raison que les pays qualifiés de développés ont certainement acquis un niveau de croissance assez importante. D'une certaine façon, la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante du développement, ce dernier n'étant pas d'ailleurs, depuis l'origine de la science économique, un but implicite de la recherche du profit, si on prend le développement dans son acception

actuel. Pourtant, en incluant le développement dans le cadre économique, il y a intérêt à savoir si le bien être dont on parle pour le développement humain est la même chose que celui qui est maximisé par l'homo economicus.

Sans vouloir tomber dans un abus de langage, il s'agit d'une seule et même chose, bien que celui-ci puisse varier en termes d'intensité et provenir de sources aussi différentes les unes que les autres. Voici deux schémas illustrant le processus du bien être

#### Schéma 1 : selon les mobiles de la croissance

Rationalité de l'agent → Calcul maximisateur → Obtention d'un profit ou satisfaction maximal → BIEN ETRE

D'après le schéma 1, la croissance n'a pas pour but de servir le développement, mais de servir le bien être ; selon une logique qui s'inscrit dans la rationalité économique, elle peut faire abstraction de celui-ci. La raison en est que ces deux rôles de la croissance dans l'économie sont pratiquement indépendants, de telle sorte que l'imputation de la croissance dans le cycle du développement ne revient plus à la décision de l'agent rationnel. Il découle de ce bref argumentation que le bien être dérivé de la croissance n'est pas concourant au bien être basé sur le processus de développement, ce qui signifie que le modèle de l'homo economicus n'est pas celle adapté au développement. Du fait de cette indépendance de la trajectoire de la croissance vis-à-vis de celle du développement, mais dont l'inverse n'est pas valable, on parle d'un profil unilatéral de la croissance dans le sens où elle est canalisée essentiellement dans la recherche du profit, son rôle de servir le développement est aléatoire

#### Schéma 2 : selon les mobiles du développement

Croissance → Excédent de revenu disponible → Prise de conscience des inégalités → réformes politiques et institutionnels → Amélioration des conditions sociales → BIEN ETRE

Pour le cas du schéma 2, la décision de transformer la croissance en développement répond à des objectifs d'ordre collectif pour viser le bien être individuel, ce qui est inclus dans le cercle économique. Le type de rationalité mis en exergue dans le processus de développement suit effectivement le rapport entre objectif et moyen, seulement ce n'est pas le profit qui est le moyen pour atteindre le bien-être dans le cadre du développement. En conséquence, dans le cas où la croissance fait défaut, il n'est pas pertinent d'avancer des arguments visant le profit pour faire valoir des retombés sur la santé ou

l'éducation, et dans la mesure où elle est déjà présente, les difficultés d'ordres sociaux et culturels subsistent. Les difficultés se présentent alors dans le schéma 2 pour l'atteinte de son objectif, non seulement au niveau du stade initial qui est la réalisation d'une croissance économique, mais surtout parce que les stades intermédiaires dépassent le cadre de la rationalité économique.

Soulignons que cette indépendance de la croissance tire sa légitimité de ses propres fondements, donc d'un point de vue purement théorique, la croissance a sa raison d'être même si elle n'est pas transformée en développement. Et cependant, le développement apparaît aussi légitime que la croissance, cette fois ci au nom du bien-être qui relève toujours de la sphère économique, et par conséquent légitime d'être poursuivi. Il possède également ses propres fondements et capable de fournir le bien être sans se référer à celui qui émane de la logique du profit, mais qui a besoin de l'appui concret et réel de la croissance pour pouvoir se réaliser, ne serait-ce qu' à partir d'un seuil minimum. Vu que cette dernière ait sa propre raison d'être, laissée à elle-même la recherche du profit ne peut être en aucun cas imposée ; seul le recours à l'incitation est possible si on voudrait intégrer la croissance au sein d'une politique de développement. Tout ceci rejoint l'idée selon laquelle le bien-être économique ne se réduit pas à un modèle de rationalité unilatérale qui est celui de l'homo economicus, et à quel point le développement a besoin de la compréhension de l'interaction entre la rationalité qui est un moyen, et le bien être qui est une fin.

## CHAPITRE 4 : INTERPRETATION DES DONNEES

L'explication du sous-développement n'est pas unanime à travers les réalités des pays du Tiers Monde, car la mobilisation des ressources varie en fonction du choix de chaque pays à travers les points considérés comme stratégiques. Seule la condensation selon une approche institutionnelle permet de rendre intelligible cette disparité.

### Section 1 : Rationalité et trajectoire économique

#### **4.1.1 Les lacunes du modèle de l'homo economicus**

Puisque la croissance, obtenue par la poursuite d'une satisfaction maximale chez les individus rationnels, se suffit à elle-même, les pays développés perpétuent ce modèle dans un sens où le principal souci n'est plus le développement. Cette nouvelle vision, également en expansion dans les pays émergents, renferme l'idée selon laquelle la croissance règle par elle seule les problèmes sociaux, notamment les coûts imputables aux services y afférent.

Quel est le sens de ce phénomène ? L'agent économique va augmenter ses moyens pour maximiser ses objectifs, en d'autres termes il voudrait augmenter indéfiniment ses revenus pour avoir le bonheur. « *Quand on demande aux millionnaires le niveau de fortune qui serait nécessaire pour qu'ils se sentent « vraiment à l'aise », ils répondent tous de la même manière, quel que soit le niveau déjà atteint : le double de ce qu'ils possèdent déjà* ». <sup>69</sup>Poussé à son extrême, c'est ainsi que se manifeste l'idéalisation de homo economicus, en insistant sur le dernier critère qui est la maximisation de la satisfaction, avec une légère modification concernant la contrainte : c'est qu'il n'y en a pas. Il n'est pas déplacé de notre part de mettre en avant cette modification, puisque l'économie de marché, à travers sa prospérité actuelle, permet aux fortunés de multiplier leurs moyens, non pas de manière infini, mais sans aucune contrainte d'ordre économique qu'ils ne pourraient surpasser. A première vue, il y a amélioration des conditions dans lesquels l'homo economicus exerce sa rationalité, mais voyons où les mènerait cette quête toujours croissante du bien-être. « *Une augmentation de salaire rend heureux... mais pendant quelques mois seulement. En moins d'un an, 40% du plaisir s'est déjà évaporé, et il faut gagner davantage encore pour y trouver satisfaction.* » <sup>70</sup>Cette situation a été d'ailleurs décrit par Jevons mais en termes de besoins illimités, ce qui rejoint le contexte présent pour le besoin illimité de revenu, renvoyant à la

---

<sup>69</sup>Daniel Cohen (2012), « *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux* », Paris, éd. Albin Michel, p. 26

<sup>70</sup>Ibid., p. 39

satisfaction de ceux-ci. Certes, l'augmentation du revenu procure de la satisfaction, ne serait-ce que d'une manière ponctuelle, et les économistes s'y réjouissent afin de nourrir le cycle de la croissance, or paradoxalement cette satisfaction ponctuelle n'est pas érigée en absolu. Si l'on raisonne en termes d'efficacité, la recherche du bien être à travers la logique du profit consiste à émettre une variation positive du bien être à partir d'une variation positive du revenu, tandis que celui du bien être va s'annuler au fil du temps pour rejoindre son niveau initial. Dans ce cas, si les moyens, c'est-à-dire le revenu, tend à l'infini pour ne produire en fin de compte qu'un niveau de satisfaction quasi constante, l'efficacité de la logique de l'homo economicus est alors nulle.

Cette critique ferait certainement bondir les théoriciens et les adeptes de la croissance, en ripostant que même les maux supposés être le résultat d'une croissance débridée, dont souffre actuellement la société actuelle, n'a pas pu empêcher pratiquement l'expansion de l'économie marchande et les idéologies qu'elle véhicule. Donc pour une question d'ordre théorique, il n'y a pas vraiment grand-chose à espérer sur la conséquence au niveau des comportements ; mais le but n'est pas de provoquer une réforme du système socioéconomique. Il s'agit de mettre en surface les lacunes d'une théorie scientifique, ce qui ne disqualifie non plus la théorie en dehors du champ de l'économie. Ce qui importe est de diriger la ligne de démonstration dans le sens de l'absurdité de l'ensemble du système, en dévoilant les moyens par lesquels l'acharnement sur la croissance, et soulignons le toujours, à travers le modèle de l'homo economicus dévie de ses buts initiaux.

Les bulles immobilières qui ont éclaté aux Etats Unis en 2008, ayant des répercussions sur le système financier américain et étrangers, tire son origine de la dérégulation de l'ordre économique lui-même. Elle touche à la fois le comportement des ménages, le nouveau rôle joué par les institutions financiers et du coup l'intervention de l'Etat. Le recours à l'endettement était devenu chose courante pour les ménages, d'autant plus que l'octroi des crédits est facilité par les banques. Cette pratique attire essentiellement la classe la plus défavorisée de la population, car les banques font briller l'espoir de s'offrir le luxe qu'ils ne peuvent se payer, même par le labeur de toute une vie : une maison. Le surendettement, si elle existe en masse dans un pays tel que les Etats Unis, est le signe qu'un ménage vit au-dessus de ses moyens et cela à cause d'insatisfaction permanente sur le plan matériel. Le modèle ancré dans le mobile de chaque ménage le conduit à des situations encore plus insatisfaisantes, et les banques, sous l'appui de l'Etat, n'est pas neutre dans cet engrenage. *« Si les banques ont décidé de se lancer dans le crédit à haut risque et des*

*entreprises périlleuses semblables, c'est aussi pour d'autres raisons (...) les grandes banques devenaient toujours plus grandes, trop grandes pour faire faillite (...) Ils savaient que la banque serait sauvée en cas de difficulté, mais ils savaient aussi que, même s'ils ne l'étaient pas, ils resteraient riches.* »<sup>71</sup> Le souci de rentabilité et l'évaluation des risques n'est plus la préoccupation des grandes banques, car les nouveaux services qu'elles proposent leur permettent de tirer une commission assez élevée, pour devenir la première source de revenu en dépassant même la perception des intérêts. L'Etat se range du côté des banques pour éviter toute forme de crise financière pouvant nuire à l'économie, ce qui fait que, d'une manière paradoxale, les nouveaux services qui encouragent les prêts risqués sont favorisés afin que les activités des banques ne rencontrent une forme de récession. A y voir de près, il manque au système un certain degré de rationalité qui remonte à chaque niveau des agents, en concentrant trop d'efforts sur les fins et en négligeant la pertinence des moyens. Ce schéma est typique des sociétés capitalistes, qui est le résultat de l'emprise de l'économie sur le social selon les préceptes de Polanyi, donc basé sur les nouvelles valeurs et représentations du monde capitaliste.

Les lacunes du modèle de l'homo economicus se rencontrent assez fréquemment dans la réalité, et cette faille touche le cœur même du modèle qui est la synchronisation du moyen avec les fins. On peut dire que dans le processus de choix, le calcul est la seule préoccupation que l'agent ne se soucie plus de distinguer ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas, bien que le choix en lui-même puisse être pertinemment maximisateur. Le rapport avec le problème du sous-développement est que si l'on raisonne exclusivement en termes de bien être, suivre le modèle calculateur et rationnel n'est pas forcément le modèle idéal pour y parvenir. Sachant que la rationalité économique est propre aux institutions marchandes, le bien être individuel et social peut s'acquérir dans le cadre du développement sans référence à ce type de rationalité. La sphère marchande est remplie de contraintes incontournables mais difficiles à faire face pour les pays en développement, et il existe d'autres types de rationalité capables d'œuvrer pour le bien-être. En tout cas, la faille ne provient pas de la construction du modèle mais plutôt de la nature finie de l'agent, donc qu'il s'applique dans les pays développés ou en développement, l'échec n'est pas à écarter. Les lacunes du modèle de l'homo economicus a conduit à la ruine progressif du modèle capitaliste, transposé dans les pays en développement où l'économie du marché n'est pas prospère, elle ne pourrait assurer le développement.

---

<sup>71</sup> Joseph Stiglitz (2010), « *Le triomphe de la cupidité* », New York, éd. Babel, pp. 170-171

#### 4.1.2 La rationalité observée dans le Tiers Monde

Revenons à présent sur le rapport avec l'explication du sous-développement. Le fait est que la croissance dans les pays développés est chose courante, ce qui n'est pas le cas dans les pays en développement où le problème majeur est l'obtention d'un taux susceptible de provoquer un décollage économique. Deux facteurs sont manquants pour faire apparaître ce schéma dans les pays en développement : d'une part, la prépondérance de la logique du profit qui conduit à l'accumulation ; d'autre part, l'abondance matérielle qui stimule la consommation de masse. Les deux facteurs sont interdépendants, car l'abondance renforce l'aspiration à plus de profit, et la généralisation de cette vision entraîne la croissance. Etant donné que la satisfaction des besoins essentiels ne permet pas la maximisation de la satisfaction, mais seulement la gestion rationnelle des ressources, alors le schéma de la rationalité marchande ne peut conduire à un bien être lié au développement.

Et pourtant, il est plus que primordial d'intégrer le marché mondial, et avant tout d'assurer le marché local en se focalisant sur cette optique de satisfaction de bien être essentiel, et non pas sur le consumérisme. La cible serait alors la population bénéficiant d'un revenu moyen de 2 dollars par jour qui sont au nombre de 4 milliards dans le monde, c'est-à-dire les pauvres qui sont classés en dessous de la classe moyenne et qui sont pourtant solvables si on ne se réfère pas unilatéralement sur un circuit économique moderne. L'Inde a pris conscience de l'opportunité offerte par ce marché délaissé par l'Occident, alors que « *le nombre aidant, leurs dépenses totales de consommation pèseraient déjà 5 000 milliards de dollars. A comparer aux 12500 milliards dépensés par les 1,4 milliards d'habitants de la planète appartenant aux classes dites moyennes* »<sup>72</sup>. L'Occident n'a pas su cibler ce nouveau type de marché parce que la demande des consommateurs de la classe moyenne mondiale répond à une logique de recherche de qualité et de produit innovant à bas prix. Les entrepreneurs indiens tels que Tata Consultancy Services ont compris qu'on peut se passer du luxe, tout en respectant les normes et répondant aux mêmes besoins, concept mis en application par le lancement de la Nano. Le prix et la qualité est tout à fait compétitif face aux voitures européennes de la même catégorie destinée à la classe moyenne, avec un prix de base de 1500 euros et disposant des technologies simples et récentes. Dans le secteur automobile, la Nano a toutes les chances de conquérir le marché occidental bien que cette nouvelle marque n'a rien d'innovant en matière de technologie, mais en se basant sur un point clé de la

---

<sup>72</sup>Jean Joseph Boillot et Stanislas Dembinski (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, p. 214

demande de la classe moyenne : le lowcost occidental conjugué avec l'esprit de la frugalité des pays du Tiers Monde.

Les exemples se multiplient en Inde pour toucher les services de santé, un secteur qui ne vise pas la rentabilité financière mais qui pourrait montrer à quel point on peut parvenir à l'efficacité pour les mêmes services, les mêmes savoirs faire et un coût moindre. Il s'agit du centre de soins cardiaques NarayanaHrudayalaya, fondé en 2001 par le chirurgien DevyShetty et d'une équipe de quarante cardiologues. « *Ces derniers réalisent six cents opérations à cœur ouvert par semaine, facturées en moyenne 1500 dollars chacune, contre 4500 dollars dans les centres médicaux voisins et entre 30 000 et 100 000 dollars en Occident, avec un taux de réussite comparable* ». <sup>73</sup>L'écart de la formation du prix de ces services s'explique par la production de masse, concept inventé par les industriels occidentaux mais plus performants dans des pays où ce n'est pas la logique du profit qui prévaut. La frugalité n'est pas synonyme de mauvaise qualité de service, il est question d'adapter l'offre aux contraintes de la demande, et pour ce faire orienter les recherches vers la simplicité et l'efficacité. L'innovation consiste alors en une nouvelle manière de penser les besoins, et pas forcément inventer un nouveau produit pour répondre aux mêmes besoins qui exige beaucoup sur l'utilisation de technologies nouvelles et le coût de recherches.

L'esprit managérial est le premier à devoir être réformé en tant que producteur si l'on veut réussir à produire et conquérir le marché dans le Tiers Monde. L'exemple de l'Inde est parlant en ce sens que c'est toujours la rationalité économique qui préside en ligne de fond, dans le sens où il y a adaptabilité selon les circonstances. Les entrepreneurs indiens ont su appliquer la maximisation de profit par la diminution du coût, non pas principalement à cause de la concurrence occidentale, mais en connaissance du fait qu'il y a un seuil au-dessus de laquelle les consommateurs locaux ne puissent accéder aux biens et services existants, d'où un manque à gagner pour les producteurs. Le modèle de l'homo economicus est applicable pour les producteurs du Tiers Monde dans la mesure où ces derniers prennent conscience que les consommateurs font face à une contrainte budgétaire trop rigide. Il n'est plus question de savoir si la population des pays du Tiers Monde raisonne en tant qu'homo economicus, car il n'y a pas de raison de penser que celle-ci est incapable de coordonner les moyens dont elle dispose avec les fins qu'elle vise. Le soubassement de ce comportement, qui est à première vue la quête du profit, reflète en fin de compte une politique de développement, car la

---

<sup>73</sup>Jean Joseph Boillot et Stanislas Dembinski (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, p. 209

croissance qui en découle suffit à juste titre d'augmenter le minimum de bien être de la population, et ne permet pas de transformer les comportements en une consommation de masse et en un culte du profit, stade suprême de l'émancipation de l'homo economicus.

#### 4.1.3 Le rôle des institutions dans le développement

Quel que soit les moyens mis en œuvre pour atteindre un niveau de développement acceptable, la croissance n'est pas en reste dans cette démarche, elle est considérée comme partie intégrante de la politique de développement. La possibilité d'une telle politique n'est cependant imputable au secteur privé qui répond à une logique individualiste et ne pouvant étendre ses actions en vue du bien-être collectif. Donc, quel que soit la politique considérée, sa compatibilité avec la logique collective est primordiale, logique qui sont perceptibles à travers les institutions formelles ou informelles existantes.

Un fait remarquable concernant toujours la Chine, dont l'impact sur l'économie n'est pas souvent cité mais qui mérite quand même d'être souligné, est la politique de l'enfant unique. Le poids de la culture encore très vive chez les chinois, à savoir la préférence pour une descendance mâle, a amplifié l'avortement des embryons de sexe féminin pour donner lieu à un déficit de femmes dans ce pays. « En 1980, le sex ratio était de 1,07 garçon par fille. En 2007, il est passé à 1,22% (...) Le nombre d'hommes excédentaires, âgés plus de vingt ans, dépassait 32 millions en 2005 (...) »<sup>74</sup>La conséquence en est que les familles se donnent beaucoup de peine pour fiancer leur fils, chose également très importante à leurs yeux. Et selon cette optique qui rehausse l'enfant mâle, les comportements économiques au sein des ménages changent également, d'après l'étude effectuée par l'économiste chinois Xiaobo Zhang. « (...) les ménages travaillent et épargnent davantage quand ils ont un fils ! Plus de 20% de la croissance économique pourrait tenir à ce phénomène. Zhang note d'ailleurs qu'elle est moindre dans les régions où le statut de la femme est meilleur (celles par exemple qui produisent du thé- lequel est cultivé par les femmes...) ».<sup>75</sup>Bien que cet acte ne soit pas intentionnellement effectué selon une vision économique, rapporté à l'échelle de la population chinoise, l'effet se fait sentir et l'on peut en déduire que les valeurs et les représentations culturelles agissent, de manière positive ou négative, sur la productivité.

On peut transposer aisément cette explication sur le cas de l'Afrique, pris dans un contexte général car les traits saillants des pays d'Afrique présentent les mêmes

---

<sup>74</sup>Daniel Cohen (2012), « Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux », Paris, éd. Albin Michel, p. 118

<sup>75</sup>Ibid., p. 120

caractéristiques. La question qui se pose est alors de savoir ce qui empêche l'Afrique de transformer son paysage économique en un pôle industriel comparable à celui de l'Asie, sachant que le point de départ de l'Asie est comparable avec le contexte actuel de l'Afrique. La réponse se réduit à une seule explication, faisant une grande différence quand elle fait défaut : « *Des fondamentaux sains : des autorités qui privilégient clairement la croissance économique, favorisent l'économie du marché et préservent la stabilité macroéconomique (...) En un mot, il faut des Etats « développementalistes » (...) des Etats qui appuient le développement national.* »<sup>76</sup>Ici, les préconisations combinent le développement et la croissance, croissance qui s'appuie sur le modèle chinois en avançant les retombés de l'industrie compétitif par rapport à l'exportation des matières premières générateurs de recettes en devises. A première vue, ce qui relève des pratiques courantes de la population africaine est la culture d'exportation, donnant lieu à des recettes pour la couche la plus vulnérable mais rend précaire la stabilité macroéconomique. La rationalité qui s'y applique favorise l'immédiateté des rendements plutôt qu'une anticipation à long terme et pour une portée à l'échelle nationale, à cause des coûts d'adaptation et l'environnement incertain dans lequel la décision est prise. Ceci est une lacune importante pour permettre de faire valoir le modèle de l'homo economicus maximisateur de profit en Afrique, ce qui signifie que la mise en place d'un puissant secteur industriel revenant avant tout aux initiatives du secteur privé doit viser en premier lieu une logique du développement et non pas du profit.

Ce décalage dans la conception de ce que doit être l'activité économique transparaît même dans les institutions existantes, depuis l'organisation des groupes et communautés villageoises souvent représentatifs d'une vision culturelle, jusqu'à l'appareil étatique qui généralise le phénomène. La véritable cause de l'ancrage profonde du culturel vis-à-vis de l'économique provient d'un problème commun à la majorité des Etats africains, ce qui n'est pas rattaché à un modèle culturel particulier insurmontable. La disparité de ces cultures rend précaire l'affermissement du pouvoir, entraînant la difficulté de circonscrire l'Etat à travers une politique de développement commune. « *En Afrique, la faiblesse des Etats nuit à l'affirmation d'un pouvoir politique et à l'exploitation d'un pouvoir de marché naissant (...) qui permettrait de développer plus rapidement et de manière volontariste, comme l'a fait Chindia, la production industrielle et les services locaux* »<sup>77</sup>Un Etat est faible quand il est obligé de recourir à la force pour établir à travers ses citoyens le rapport commandement-

---

<sup>76</sup>Jean Joseph Boillot et Stanislas Dembinski (2013), Op.cit. , p. 142

<sup>77</sup> Ibid., p. 209

obéissance. Abstraction faite des endettements et des structures inégales des secteurs dans l'économie, la création d'un Etat-nation est problématique car il manque une identité nationale à travers laquelle l'Etat fera transparaître les valeurs communes. Notons que le rôle des institutions est d'être le support des aspirations et des valeurs de la société, à partir de laquelle se dessinera la volonté d'un développement économique. Les institutions, et en particulier l'Etat, façonnent les comportements économiques, et l'existence d'une élite politique ne peut cacher l'absence de l'homogénéité au niveau de la population, ce qui signifie que les élites n'ont aucune identité nationale à représenter mais plutôt ethnique.

## **Section 2 : Synthèse sur l'analyse du sous-développement**

### **4.2.1 Le développement comme auxiliaire de la croissance**

Les hypothèses émises sur l'explication du sous-développement sont vérifiées d'après les données sur les différences entre les flux d'investissement vers les pays en développement, ainsi que celles portant sur l'ouverture au commerce extérieur et les spécialisations en produits manufacturés. Ces hypothèses rejoignent l'idée selon laquelle la croissance induit au développement, et la croissance est supportée par l'innovation technologique, l'accaparament d'un marché plus large et l'investissement dans les secteurs productifs. *« Le vrai coup d'envoi de ce qu'on appelle aujourd'hui la « globalisation » n'a pas été l'ouverture progressive des marchés qui remonte en fait à la fin des années 1950, mais bien le tournant chinois de 1979, suivi par celui de l'Inde en 1981, qui placèrent sur l'orbite de la croissance rapide et de l'ouverture au capital mondial plus de 2 milliards d'êtres humains ».*<sup>78</sup> Une fois ces pays placés dans la catégorie des pays émergents ils se sont distingués des pays d'Afrique selon l'aspect du développement, bien qu'ils soient nettement en retard dans ce domaine vis-à-vis des pays occidentaux. Mais notre ligne de démonstration s'est arrêtée à faire sortir les soubassements de la croissance, sans insister sur le passage de la croissance au développement ni de préciser dans quelle mesure cette participation est-elle effective.

Le développement est une auxiliaire de la croissance, car la croissance peut tracer une trajectoire propre à une l'accumulation de profit, supposant sa propre rationalité qui celle de l'homo economicus. Le déploiement de cette rationalité se fait au détriment de l'emploi, du renouvellement des ressources de la planète et du bien-être, suite à un dérèglement du système par le nouveau rythme de consommation et la migration des emplois

---

<sup>78</sup>Jean Joseph Boillot et Stanislas Dembinski (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris, pp.9-10

vers des secteurs qui ne sont pas directement liés à la production de richesses. On peut alors envisager de stabiliser cette ruée vers la croissance, ne serait-ce que pour assainir l'économie pour elle-même, avant de la projeter vers des perspectives de développement. « (...) *une société de décroissance devrait offrir des emplois salariés et non-salariés productifs à tous, plutôt que de transformer, plus ou moins artificiellement, des activités non marchandes en travail salarié et multiplier les emplois parasites ou serviles, comme le font les responsables des pays du Nord, pour pallier les crises du modèle productiviste et prolonger la survie du fantôme de la croissance.* »<sup>79</sup> Sachant que la croissance peut ne pas induire au développement, la rationalité économique est la première à être remise en question, de sorte qu'il s'avère raisonnable que l'on tient compte de la nécessité du lien entre croissance et développement. La crise de la croissance dans le monde occidental met en évidence le fait que le modèle de l'homo economicus, formulé scientifiquement, est incompatible avec aucune autre forme de rationalité. Si on voudrait l'orienter vers un objectif autre que la croissance pure et simple, il faut une reformulation ou une rectification de quelques-unes de ses axiomes, notamment la maximisation du profit ou de la satisfaction.

Bref, l'incompatibilité de la rationalité de l'homo economicus avec la rationalité visant le développement explique le développement, en d'autres termes certains pays du Tiers monde n'ont pas compris l'importance de cette incompatibilité. La société de décroissance est par essence contraire à la logique capitaliste, mais s'inscrit toujours dans la sphère économique car d'une part, elle œuvre pour la production des biens et services et d'autre part, elle vise le bien être individuel et collectif.

#### **4.2.2 Le développement comme déploiement de la rationalité**

En s'appuyant sur la notion de consommation, la disparité Nord Sud se creuse par l'emploi des fruits de la croissance, de sorte que l'accroissement du profit engendre l'expansion du consumérisme dans les pays développés. La crise périodique dans les pays riches s'explique par le dépérissement du système capitaliste, et non pas le résultat d'un simple dysfonctionnement des marchés financiers. La perversion du rôle des banques dans les pays riches est l'exemple que Stiglitz utilise pour mettre en évidence ce dépérissement. « *Aux Etats-Unis et dans une grande partie du monde, il [l'argent bon marché] a conduit à une bulle de l'immobilier. Ce n'est pas ainsi que le marché est censé se comporter. Le marché est*

---

<sup>79</sup> Serge Latouche (2012), « *Vers une société d'abondance frugale* », Clamecy (France), éd. Milles et une nuit, p. 93

*censé allouer les capitaux à l'usage le plus productif*»<sup>80</sup>. Donc, la conception du développement basée sur la croissance présente ses limites, car poussé à bout les mécanismes de la croissance ne réalise plus le développement mais se perpétue pour elle-même.

La conclusion qu'on peut en tirer, face au constat du décalage entre le niveau de développement et celui du revenu par habitant dans les pays du monde, est que la croissance n'explique pas le développement en son intégralité. « *Les acquis sociaux des sociétés industrielles au XXème siècle (protection sociale, salaire minimal, conventions collectives, etc.) n'ont jamais été, de ce point de vue, des avancées spontanées du capitalisme, mais le produit des luttes sociales et de leurs répercussions politiques et idéologiques sur les appareils d'Etat.* »<sup>81</sup> Par-là intervient la dimension sociale du développement, ce qui en tout cas peut être intégré dans une analyse économique, mais se limite par l'introduction des arguments institutionnels.

Quels seraient alors ces types de rationalité qui gouvernent l'économie du Tiers Monde et qui expliquent la persistance du sous-développement ? La rationalité est ici doublement impliquée, d'une part en tant qu'incitation à la croissance, d'autre part en tant que réformateur social. La persistance du sous-développement, dans les deux cas, revient à la charge de l'Etat en tant que représentant des valeurs et par conséquent de la rationalité qui gouverne le choix des priorités. Il s'agit notamment de la rationalité économique, et les valeurs sociales et culturelles ont une influence sur celle-ci, seulement la pondération de chaque variable, économique et social, ne peut être défini de manière explicite. Selon une approche par l'économie institutionnelle, les valeurs sociales et culturelles seront agrégées en un ensemble homogène qui prévaut comme une rationalité distincte de celle de l'économie, et dont les impacts s'observeront sur les comportements et les données économiques. Ce type de rationalité ne gouverne pas à elle seule l'économie des pays du Tiers monde, car la rationalité individuelle proprement économique subsiste et agit parallèlement à celle-ci : la combinaison des deux donne lieu à une explication du développement ou du sous-développement d'un pays.

Les effets se font sentir en premier lieu sur la croissance, car l'essentiel est de disposer à la fois de la croissance et du développement, non pas selon une optique séparée mais toujours partant d'une base développementaliste. Le défaut des pays qui n'ont pas su

---

<sup>80</sup> Joseph Stiglitz (2010), « *Le triomphe de la cupidité* », éd. Babel, New York, p. 167

<sup>81</sup> Jacques Adda, (2006) *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, p. 160

promouvoir la croissance est d'avoir fourni un effort en trop sur celle-ci en misant sur des moyens purement quantitatifs, sans se soucier des divergences qui pourraient en résulter en matière de développement. *« A l'exception de Hong Kong, qui offrait jusqu'à son rattachement à la Chine en 1997, l'exemple unique au monde d'une économie intégralement libérale, l'Etat est omniprésent dans le développement asiatique(...) en tant que promoteur et régulateur du développement économique national, déployant son action à travers une planification indicative, une politique industrielle ultra sélective (...) la création des infrastructures physiques et sociales nécessaires à la croissance. »*<sup>82</sup>A travers ce rôle massif de l'Etat, on peut en juger que ce n'est pas la prééminence d'un environnement économique florissant qui impose à celle-ci ce qui doit être prioritaire pour la population, à l'inverse c'est l'Etat lui-même qui a défini les priorités et les moyens correspondants. Cela rejoint le cas de la Grande Bretagne à l'époque de la naissance du régime capitaliste, où l'abolition du système féodal n'est pas le fruit de la pression de la nouvelle bourgeoisie : il s'agit plutôt de l'émergence d'une nouvelle idéologie qui stipule que la richesse matérielle est un bien digne d'être poursuivi. L'Etat est par excellence l'incarnation des idéologies prédominantes dans une société, il est le siège de l'exercice de la rationalité économique qui est la coordination des moyens aux fins.

#### 4.2.3 Le développement comme recherche du bonheur

Certes, la problématique à traiter n'est pas de savoir si la croissance ou le développement mènent-ils effectivement au bien-être, toutefois nous sommes obligés d'introduire ce passage pour découvrir le mobile interne des agents économiques. Toute forme de rationalité effectuée à l'intérieur de l'économie vise nécessairement le bonheur, et l'on peut dire que le développement répond mieux à cette attente puisqu'elle recueille la croissance pour en faire un usage pratiquement social. Il ne s'agit pas d'une comparaison du degré du bonheur émanant de la croissance avec celui du développement, d'autant plus que la science économique ne traite pas de la théorie du bonheur. Toutefois, il est légitime de procéder à une évaluation des moyens déployés en fonction du résultat : *« En 2000, près de trois quart des Indiens et huit Chinois sur dix se déclarent heureux, avec un niveau de revenu annuel par habitant à peine supérieur à 1000 dollars (en parité de pouvoir d'achat). Les résultats de l'enquête auprès des français et des Japonais étaient comparables, alors qu'ils sont en moyenne vingt fois plus riches ! »*<sup>83</sup>Cette comparaison fait intervenir une variable

---

<sup>82</sup>Jacques Adda, (2006) *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris, pp. 140-141

<sup>83</sup>Jean Joseph Boillot et Stanislas Dembinski (2013), *« Chindiafrique »*, éd. Odile Jacob, Paris, p. 158

d'entrée et une variable de sortie, ce qui renvoie à un schéma de la poursuite du bien être par le biais de la croissance. Or suite à notre analyse, la logique du profit n'agit pas seule pour obtenir un revenu maximum car il y a également des valeurs et des représentations qui stimulent cette quête. Sachant que ces valeurs sont autant de contraintes sociales que d'émancipation de la liberté individuelle, elles ne sont pas neutres dans la définition du bonheur de l'individu : par conséquent elles peuvent intégrer les inputs qui expliquent le bien-être économique.

Par-là se forme trois catégories principales dans la science économique : la croissance, le développement et le bien-être. Il a été démontré que la relation entre croissance et bien être n'est pas soutenable car le cadre dans lequel la croissance s'effectue est trop théorique et unilatéral. Il faut faire valoir la nécessité de la combinaison de ces trois catégories, comme il l'a été entre la croissance et le développement, de sorte que le bien-être économique devienne un prolongement du développement. Les variables explicatifs seraient à la fois les fruits de la croissance et du développement, mais aussi la satisfaction à travers le déploiement des divers moyens qui ont donné lieu à ces fruits. On peut citer le cas de l'emploi qui est le moyen directement lié à cette approche : « *La rivalité entre les personnes au sein même de l'entreprise est encouragée. Le célèbre patron de General Electric, Jack Welch, n'hésitait pas à annoncer la couleur : chaque année, il licenciat 10% de ses employés, pour maintenir intacte la faim de réussir. Cela s'appelle le « management par le stress »* »<sup>84</sup> La réussite et le stress qui sont des états psychologiques individuelles, nés sous la comparaison avec autrui, n'ont par contre aucune relation avec la croissance et le développement, et encore moins avec le bonheur.

---

<sup>84</sup>Daniel Cohen (2012), « *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux* », Paris, éd. Albin Michel, p. 45

## CONCLUSION

Malgré les explications fournies par le phénomène de la croissance, des facteurs issus de l'environnement socio-politique et culturel entrent en jeu pour donner sens à la diversité des trajectoires économiques des pays du Tiers monde. Le sous-développement persiste là où la combinaison de deux types de rationalité se fait pour promouvoir à la fois la croissance et le développement, même si les deux œuvrent pour la recherche du bien-être. En tout cas, il faut parvenir à ce seuil minimum de croissance, mais pour y parvenir ce n'est pas la logique du profit qui prévaut : il y a nécessairement une incitation, intentionnelle ou non, à la croissance. Le sous-développement est un phénomène à comprendre selon l'interaction entre la rationalité de l'homo economicus, et celle qui subsiste à travers les institutions, les représentations communes et les valeurs qui gouvernent les pratiques. La problématique, qui exprime la défaillance entre la rationalité imposée par le marché et les autres formes de rationalité selon les institutions des pays du Tiers Monde, a donc été décortiquée tout au long de cette argumentation.

L'hypothèse sur l'explication du sous-développement par l'accès insuffisant aux flux de capitaux dans le cadre des investissements productifs a certes été validée, compte tenu de la nécessité de l'existence d'une croissance économique pour soutenir le développement. La deuxième hypothèse qui évoque les distorsions dans les échanges internationaux pour les pays du Tiers Monde renforce la véracité des effets d'entraînement des investissements sur le commerce et dans la même foulée sur la croissance. Mais la validation des deux premières hypothèses ne suffit pas à rendre compte de la persistance du sous-développement, sachant que les facteurs de la croissance ont été réunis. La troisième hypothèse, dans laquelle est mise en évidence l'intervention des institutions révélée par le terme de rationalité, se vérifie par la recherche des mobiles intrinsèques au décollage économique, se détachant du simple recours à la satisfaction matérielle de l'homo economicus. L'hypothèse de la rationalité vise directement la recherche du bien-être, concept qui se rapproche plus du développement que de la croissance : la rationalité comme concordance des moyens avec les fins devient un mobile pour la croissance, mais renferme surtout une orientation pour le développement. En un mot, la rationalité mise en vigueur dans un pays donné explique son niveau de développement, la troisième hypothèse est alors validée.

Les lacunes qui ont été décelées à l'intérieur du modèle de la rationalité économique, sous l'angle de la satisfaction des besoins comme moteur du choix économique, portent atteinte à la démarche et à l'objectif du développement. Les avancées dans les

recherches sur l'économie du bien être va dans le même sens que cette réfutation de la suprématie de l'individu rationnel, étant donné que l'agrégation de cette rationalité dans les anticipations et les décisions collectives se heurte à l'impossibilité de mettre en parallèle le bien-être et l'efficacité. C'est dans ce sens que la réflexion sur le bonheur devrait être un souci pour l'économiste si l'efficacité, mais avant tout la légitimité de leur politique économique, figure parmi l'objectif de l'exercice de sa science. Ne serait-ce qu'en recueillant le fruit des travaux des autres disciplines comme un acquis prêt à être utilisé, la science économique ferait honneur à la tâche qu'elle s'est donnée en étoffant les outils à sa disposition pour mieux étudier le comportement humain. La promiscuité entre la recherche du bonheur et l'agir humain est au centre même de la réalité économique, et la création d'un modèle le plus proche possible de cette réalité serait le bienvenu, tout en sachant qu'un modèle reste un modèle, toujours en deçà de l'objet qu'il représente.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- ✓ Adda, J., (2006) *La mondialisation de l'économie, genèses et problèmes* 7<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris
- ✓ Aghion, P., (et al) (2010), *Microéconomie*, éd. Pearson Education, Paris
- ✓ Boillot JJ., Dembinski S., (2013), « *Chindiafrique* », éd. Odile Jacob, Paris
- ✓ Bret, B., « *Le Tiers Monde : croissance, développement, inégalité* », 3<sup>ème</sup> édition, éd. Ellipses, Paris
- ✓ Chapuis, R., Brossard, T., (1997), « *Les quatre mondes du Tiers Monde* », éd. Armand Colin, Paris
- ✓ Cohen, D, (2012), « *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux* », éd. Albin Michel, Paris
- ✓ Hayek, F., (1995), « *Droit, législation et liberté* », éd. PUF, Paris
- ✓ Hugon, P., (2009), « *L'économie de l'Afrique* » 6<sup>ème</sup> édition, éd. La découverte, Paris
- ✓ Jevons, S., (1878) « *L'économie politique* », 2<sup>ème</sup> édition, Librairie Germer Baillière, Paris, Bibliothèque utile, n°44
- ✓ Latouche, S. (2011), « *Vers une société d'abondance frugale* », éd. Mille et une Nuits, Clamecy (France)
- ✓ Millet, D., Toussaint, T., (2008), « *60 questions 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale* », éd. CADTM et Syllepse, Paris
- ✓ Rudloff, M., (1968), « *Economie politique du Tiers Monde* », éd. Cujas, Paris
- ✓ Sapir, J.,(2011), « *La démondialisation* », éd. Du Seuil, Paris
- ✓ Solow, R., (1972), « *Théorie de la croissance économique* », éd. Armand Colin, Paris
- ✓ Stiglitz, J, (2010), « *Le triomphe de la cupidité* », éd. Babel, New York
- ✓ Walras, L., (1953) « *Abrégé des éléments d'économie politique pure* », Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris,

### Articles

- ✓ Sophie Béjean, Fabienne Midy et Christine Peyron, « *La rationalité simonienne : interprétations et enjeux épistémologiques* », novembre 1999, Adresse URL : [leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf](http://leg.u-bourgogne.fr/documents-de-travail/e9914.pdf) consulté le 06 octobre 2016 à 20 : 04
- ✓ Aurélien Goutsmedt, « *Thomas Sargent face à Robert Lucas : une autre ambition pour la Nouvelle Economie Classique* » University Paris 1 - Centre d'économie de la

Sorbonne (CES), 2016, adresse URL : [https : //charlesgide2016.sciencesconf.org /86194 /document](https://charlesgide2016.sciencesconf.org/86194/document), consulté le 09 octobre 2016 à 18 :53

- ✓ Thierry Ménissier, « *Les sciences humaines à la recherche d'homo sociologicus* », paru dans Philopsis : Revue numérique, <http://www.philopsis.fr>, consulté le 22 octobre à 11 : 20
- ✓ Hassan Zaoual, « *Homo economicus ou Homo situs ? Un choix de civilisation* », *Finance & Bien Commun* 2005/2 (No 22), DOI 10.3917/fbc.022.0063 consulté le 14 septembre 2016 à 20 : 04
- ✓ Maurice Lagueux, “*Analyse économique et principe de rationalité.*”Article publié dans *Revue de synthèse*, 4<sup>e</sup> série, no 1, janvier-mars 1993, p. 9-31. [Vol. 114, no 1, janvier 1993.], consulté le 04 octobre 2016à 20 : 13
- ✓ Claude Didry, Caroline Vincensini. « *Au-delà de la dichotomie marché-société : l'institutionnalisme de Douglass C. North* ».Texte présenté au colloque DROIT ET REGULATIONS DES ACTIVITES ECONOMIQUES, Colloque international. 2008. <halshs-00326116>
- ✓ Michel De Vroy, Pierre Malgrange, « *La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui* », PSE WorkingPaper n° 2056-33, URL : halshs-00590316, consulté le 13 octobre 2016 à 19 : 34
- ✓ Edmund Phelps, “*Savoir, information et anticipation en macroéconomie*”, réflexion à l’occasion du colloque organisé à l’Université de Columbia en 2001, publié en Avril 2005, consulté le 13 octobre 2016 à 19 : 25
- ✓ Emmanuelle Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 09 mars 2006, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://etudesrurales.revues.org/68>
- ✓ Sophie Pellé. *Amartya K. Sen : la possibilité d'une éthique économique rationnelle.* Economies and finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2009. French. <tel-00511366v1>, consulté le 13 octobre 2016 à 19:22
- ✓ Serge Latouche, « *En finir, une fois pour toute, avec le développement* », article paru dans Le Monde diplomatique, en ligne sur <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/05/LATOUCHE/15204> consulté le 06 octobre 2016 à 20 : 54

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <u>INTRODUCTION</u> .....                                                                              | 1  |
| <u>PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE DES CONCEPTS CLES</u> .....                                           | 3  |
| <u>CHAPITRE PREMIER : ETAT DE CONNAISSANCE SUR LA RATIONALITE ECONOMIQUE</u> .....                     | 4  |
| <u>Section 1 : L'homo economicus</u> .....                                                             | 4  |
| <u>1.1.1 Définitions et fondements</u> .....                                                           | 4  |
| <u>1.1.2 Les concepts rattachés</u> .....                                                              | 6  |
| <u>1.1.3 Extension du concept</u> .....                                                                | 8  |
| <u>Section 2 : Le comportement rationnel</u> .....                                                     | 10 |
| <u>1.2.1 L'approche par la théorie des jeux</u> .....                                                  | 11 |
| <u>1.2.2 L'approche institutionnelle</u> .....                                                         | 12 |
| <u>1.2.3 Approche par la macroéconomie</u> .....                                                       | 14 |
| <u>CHAPITRE 2 : LE SOUS DEVELOPPEMENT</u> .....                                                        | 18 |
| <u>Section 1 : Genèses</u> .....                                                                       | 18 |
| <u>2.1.1 Un carrefour de définitions</u> .....                                                         | 18 |
| <u>2.1.2 Les traits essentiels du sous-développement</u> .....                                         | 20 |
| <u>2.1.3 Les indicateurs</u> .....                                                                     | 22 |
| <u>Section 2 : Conceptualisation</u> .....                                                             | 25 |
| <u>2.2.1 Développement et croissance</u> .....                                                         | 25 |
| <u>2.2.2 L'économie du bien être</u> .....                                                             | 28 |
| <u>2.2.3 Les nouvelles approches du sous-développement</u> .....                                       | 29 |
| <u>PARTIE 2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES REALITES DU TIERS MONDE</u> .....                                  | 33 |
| <u>CHAPITRE 3 : CONFRONTATION DES DONNEES</u> .....                                                    | 34 |
| <u>Section 1 : Le sous-développement observé à travers les flux financiers et commerciaux</u><br>..... | 34 |
| <u>3.1.1 Les flux de capitaux et d'investissement</u> .....                                            | 34 |
| <u>3.1.2 L'ouverture au commerce internationale</u> .....                                              | 37 |
| <u>3.1.3 Les divers politiques de développement</u> .....                                              | 41 |
| <u>Section 2 : Le sous-développement observé à travers le bien être</u> .....                          | 43 |
| <u>3.2.1 Les nouvelles mesures du développement</u> .....                                              | 43 |
| <u>3.2.2 Les soubassements de la réussite du développement</u> .....                                   | 46 |
| <u>3.2.3 Les déviations du rôle de la croissance</u> .....                                             | 48 |
| <u>CHAPITRE 4 : INTERPRETATION DES DONNEES</u> .....                                                   | 51 |
| <u>Section 1 : Rationalité et trajectoire économique</u> .....                                         | 51 |

|                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <a href="#"><u>4.1.1 Les lacunes du modèle de l'homo economicus</u></a> .....           | 51 |
| <a href="#"><u>4.1.2 La rationalité observée dans le Tiers Monde</u></a> .....          | 54 |
| <a href="#"><u>4.1.3 Le rôle des institutions dans le développement</u></a> .....       | 56 |
| <a href="#"><u>Section 2 : Synthèse sur l'analyse du sous-développement</u></a> .....   | 58 |
| <a href="#"><u>4.2.1 Le développement comme auxiliaire de la croissance</u></a> .....   | 58 |
| <a href="#"><u>4.2.2 Le développement comme déploiement de la rationalité</u></a> ..... | 59 |
| <a href="#"><u>4.2.3 Le développement comme recherche du bonheur</u></a> .....          | 61 |
| <a href="#"><u>CONCLUSION</u></a> .....                                                 | 63 |
| <a href="#"><u>BIBLIOGRAPHIE</u></a> .....                                              | 65 |

Auteur: RAMBELOSON SitrakaHobitiana

Titre : « Rationalité et trajectoire économique : essai de compréhension du phénomène de sous-développement »

Nombre de pages : 68

Tableaux : 09

Figure : 01

Contact : 0341920479

Adresse de l'auteur: Bloc 05 porte 08 CU Ankatso2

### **Résumé :**

La rationalité économique est le premier postulat qui régit le choix et les mobiles des agents économiques, permettant aux modélisateurs et aux autorités politiques de formuler des prévisions et des anticipations aux comportements à travers les politiques économiques. La lutte contre le sous-développement et la pauvreté dans les pays du Tiers Monde n'échappe pas à cette configuration des économistes, supposant que le marché est celui qui gouverne le mobile de l'homo economicus et que ce dernier est un modèle universel pour toute compréhension de la prospérité économique. La persistance du sous-développement suscite cependant l'élargissement du champ de vision des économistes, par l'intégration des facteurs institutionnels dans le soubassement théorique de la croissance et du développement. La rationalité économique telle qu'elle est comprise à travers le comportement maximisateur de l'homo economicus se trouve devancée par d'autres mobiles qui coexistent avec celle-ci, à savoir la rationalité issue des valeurs culturelles et celle qui vise le bien être au-delà de ce qui est fourni par l'augmentation du revenu et de la consommation.

Mots clés : Homo economicus, rationalité, développement, bien être, institutions, Tiers Monde.

Encadreur: Monsieur RAZAFINDRAKOTO Jean Lucien, Maitre de Conférences

